PARTICULIERS

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires
En vigueur au 1er mars 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

ANJOU MAINE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) Crédit Agricole en Ligne PART RIB et Titres	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS - Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Tenue de compte	2 €/MOIS soit 24 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale **à débit immédiat**, Mastercard ou Visa Classic)	46,85 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale **à débit différé,** Mastercard ou Visa Classic)	46,85 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement **à autorisation systématique**, Mastercard avec contrôle de solde)	34,20 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 €/RETRAIT[1] à partir du 3e retrait/mois[2]
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	2 €/MOIS soit 24 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence	4,15 €/VIREMENT
• Par Internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

[1] Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.

[2] À partir du 7e retrait pour les cartes internationales à débit différé.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 3

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte 7

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Le change

Banque à distance 9

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement 10

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services 16

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents 25

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et Crédits 27

Découverts
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

Épargne et Placements financiers 28

Épargne bancaire
Placements financiers

Offres pour les jeunes 31

Opérations à l'étranger 33

Chèque
Autres opérations

Assurances et Prévoyance 34

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession 36

Autres services 37

Banque Privée
Protection des particuliers
Magazines

Numéros utiles 39

Glossaire des services les plus représentatifs rattaché à un compte de paiement 40

Résoudre un litige 42

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet **https://ca.fr/am/tarifs** (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Frais de retrait ou de désolidarisation de compte joint	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	e.relevé[1]
Relevé journalier	1,08 €/ENVOI	0,19 €/ENVOI
Relevé mensuel ▲●	Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe : GRATUIT	GRATUIT
	Un relevé par compte et une enveloppe par personne : 1,50 €	GRATUIT
	Un relevé et une enveloppe par compte : 4,04 €	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	0,81 €/ENVOI	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	1,01 €/ENVOI	GRATUIT
Relevé mensuel en braille	GRATUIT	

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

[1] Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

RELEVÉS DE COMPTE (suite)

	Papier	e.relevé[1]
Réédition d'un relevé de compte	6,42 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	7,25 €/ENVOI	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte ▲●	2 €/MOIS soit 24 €/AN
Frais de gestion de compte inactif[2] ▲●	30 €/AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	1,18 €/MOIS
Tenue de compte pour les non résidents UE	NOUS CONSULTER
Frais de gestion de NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)	21 €
Défaut d'actualisation du dossier client (client n'ayant pas fourni les documents et informations permettant de mettre en conformité le dossier client avec les exigences réglementaires malgré courrier de relance adresse et e-courrier)	20 €

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
• Dans une autre agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage[3]	
• Dans l'agence teneur de compte ou dans une autre agence de la Caisse régionale de Credit Agricole Anjou Maine	3 € à partir du 2e retrait/mois
• Dans une agence d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole	20 €
Frais de location de coffre-fort	à partir de 96,91 €/COFFRE/AN ou 8,08 €/COFFRE/MOIS

LE CHANGE

Billets de banque

	Autres devises
Achat	3,10% du montant avec un minimum de 5,20 € et un maximum de 25 € selon les montants commandés ou repris
Vente	3,10% du montant avec un minimum de 5,20 € et un maximum de 25 € selon les montants commandés ou repris

[1] Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

[2] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole. Service gratuit pour les clients mineurs, les majeurs protégés, les clients en situation de fragilité financière au sens des Articles L 312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier qu'ils soient ou non détenteurs de l'offre spécifique, les clients bénéficiant des services bancaires de base aux sens des articles L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier (Droits au compte) ainsi que les titulaires du module CAC «Compte sécurisé».

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE
(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) *Hors coût du fournisseur d'accès à Internet*

Internet

Service de banque à distance par Internet (Crédit Agricole En Ligne, offre de base) Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet ▲● (Crédit Agricole En Ligne, PART RIB) Services inclus dans l'offre de base + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne (Crédit Agricole En Ligne, PART RIB et Titres) Services inclus dans l'offre PART RIB + offre de bourse de base (InvestStore Initial).	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne • Invest Store Initial	GRATUIT
• Invest Store Intégral : - À partir de 12 ordres par an - Moins de 12 ordres par an *Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent dans la rubrique « Placements financiers ».*	GRATUIT 96 €/AN
Service d'agrégation de comptes [1] Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet **www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/**
- Nos applications mobiles — **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**
  - Ma Banque
  - Envoyer de l'argent avec Wero [2]
  - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin [3]
  - Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet

Téléphone

L'Agence Multimédia : 09 69 396 396	**PRIX D'UN APPEL VERS UN POSTE FIXE (non surtaxé)**
L'Agence Assurances En Ligne : 09 69 396 399	
Filvert pour consultation des comptes : 09 69 366 366	

[1] Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
[2] Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.
[3] Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES
sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail

Alerte écopage (mensuelle)	0,35 €/ALERTE
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	0,80 €/ALERTE
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,35 €/ALERTE
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,80 €/ALERTE
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,35 €/ALERTE
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,35 €/ALERTE
Mini-relevés (hebdomadaire)	GRATUIT

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES
sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

COTISATION CARTE

Carte de paiement et de retrait	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
• L'Autre Carte ▲●	18 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Mastercard à autorisation systématique	34,20 €/AN	
• Mastercard eko	38,80 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
• Mastercard Standard ou Visa Classic	46,85 €/AN	46,85 €/AN
• Gold Mastercard ou Visa Premier	143 €/AN	143 €/AN
• Gold Mastercard à empreinte biométrique		168 €/AN
• World Elite Mastercard ou Visa Infinite		344 €/AN
• World Elite Mastercard à empreinte biométrique		371 €/AN

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin[1]	46,80 €/AN	46,80 €/AN
Gold Mastercard Cartwin[1]	143 €/AN	143 €/AN

Carte de retrait	
Carte Libre Service Bancaire[2]	GRATUIT

Cartes qui ne sont plus commercialisées	
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis[3]	21 €/AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	46,85 €/AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) : Mastercard Gold ou Visa Premier Grand Voyageur	6 €/MOIS

Le logo indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Cartes / Cotisations
Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sont exclues les cartes Prélude, Droit au Compte, l'Autre Carte, la LSB Passerelle et les cartes Mozaïc), réduction de 50% chaque année sur la cotisation de la carte la moins chère pour les plus de 30 ans.

Bonus cotisation
0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Seules les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite souscrites avant le 01/10/2021 sont éligibles au Bonus Cotisation.

Cartes Jeunes - *Cf. Rubrique « Offres pour les Jeunes »*
Les 18-30 ans bénéficient d'une remise tarifaire sur la cotisation de leur carte bancaire.

[1] Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.
Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

[2] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse régionale.

[3] La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro [1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	**GRATUIT**
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire [2,3]	**0,28 €/OPÉRATION** **2,60 % du montant de l'opération**
Autres paiements par carte [4] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	**0,28 €/OPÉRATION** **2,60 % du montant de l'opération**

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

Retrait d'espèces par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• L'Autre Carte	**GRATUIT ▲●**	**1 €/RETRAIT dès le 1er retrait**
• Mastercard eko	**GRATUIT**	**1 €/RETRAIT à partir du 26e retrait/mois**
• Mastercard Standard ou Visa Classic • Mastercard Cartwin • Mastercard à autorisation systématique • Mastercard Globe Trotter • Carte Supplétis	**GRATUIT**	**1 €/RETRAIT [3] à partir du 3e retrait/mois[5]**
• Gold Mastercard ou Visa Premier • Gold Mastercard à empreinte biométrique • Gold Mastercard Cartwin • World Elite Mastercard ou Visa Infinite • World Elite Mastercard à empreinte biométrique	**GRATUIT**	**GRATUIT**

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

• Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire [2]	**3,80 €/OPÉRATION** **2,25 % du montant de l'opération**

Autres retraits d'espèces par carte [4]

• Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	**3,80 €/OPÉRATION** **2,25 % du montant de l'opération**

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
[2] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur https://ca.fr/am/tarifs
[3] Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.
[4] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.
[5] À partir du 7e retrait pour les cartes internationales à débit différé.

AUTRES SERVICES PAR CARTE

Envoi de la carte en pli simple (frais de poste inclus) à la demande du client	GRATUIT
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	9 €
Réédition de carte en urgence	GRATUIT
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,80 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte	
• Par internet	GRATUIT
• En agence	8,30 €[1]
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte sur demande du titulaire	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée) sur les interfaces digitales et agences	GRATUIT
Frais de recherche	15,50 €
Frais de recherche de paiement contesté	GRATUIT

VIREMENTS

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.

Émission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	4,15 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,15 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	**Internet**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	1,35 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,35 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Réception d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre	14,80 €

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 41) :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

[1] Gratuit pour les clients âgés de 18 à 30 ans ou à partir de 70 ans.

VIA WERO - Application Ma Banque	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 19 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 41), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL	
Frais par virement non SEPA occasionnel • Internet • Agence	 12 € 0,10 % avec un minimum de 21 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT	
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	9,40 €/OPÉRATION
Frais par virement non SEPA permanent	0,10 % avec un minimum de 21 €
Frais OUR (tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre)	27,50 €

Réception d'un virement non SEPA ▲● (frais par virement)	18 €

Autres opérations

Frais de non-exécution de virement non SEPA permanent pour défaut de provision	14 €
Demande d'un avis de sort	10,70 €
Frais de mise en conformité d'un virement reçu	FORFAIT 5,30 €
Copie d'un message SWIFT	3,20 €

AUTRES OPÉRATIONS SUR VIREMENTS

Frais de recherche sur opérations de virements	15,50 €

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

CHÈQUES

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Commande de chéquier	1€ à partir du 3e chéquier/ ANNÉE CIVILE
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	9,20 €
• en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	25 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲[1]	14,90 €

[1] Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

OFFRE PRESTIGE

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[1] : 12/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	32 €/MOIS
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[3]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

OFFRE PRESTIGE (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	32 €/MOIS
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE[1]	
En euro[1] ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[2]	
SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
• **Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info** • **Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de** www.mercipourlinfo.fr • **Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique** (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	

OFFRE PREMIUM

GESTION DU COMPTE	16 €/MOIS
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[3] : 3/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[4]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).
[3] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[4] Sauf gratuité imposée par la loi.

OFFRE PREMIUM (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	16 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE[1]	
En euro dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[2]	
SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
• **Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info** • **Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de** www.mercipourlinfo.fr • **Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an)** dont ses guides pratiques en version numérique	

OFFRE ESSENTIEL

GESTION DU COMPTE	10 €/MOIS
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[3] : 1/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

[2] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

[3] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

OFFRE ESSENTIEL (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[1]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[2]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	10 €/MOIS
Pour les clients de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE[2]	
En euro dans un pays de l'EEE	
Pour les clients de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus[3]	
MERCI POUR L'INFO	
• **Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info** : 2 demandes/an • **Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de** www.mercipourlinfo.fr • **Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an)** dont ses guides pratiques en version numérique	

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.
[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[3] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

OFFRE EKO

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	2,00 €/MOIS
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE [1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert :

le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision et frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

OFFRE EKO (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière

LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ[1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En ligne (Part RIB)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Cotisation carte : « L'autre carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois/an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

[1] En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	1,83 €/ MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part RIB et Titres	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

**Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.*

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs [1]	De 1 à 500 €	2,24 €/MOIS
	De 501 € à 1000 €	3,11 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	3,98 €/MOIS
	2001 € et +	5,25 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs [2]	De 1 à 300 €	1,38 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	2,24 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	3,11 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	3,98 €/MOIS
	2001 € et +	5,25 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus [3] **SécuriCOMPTE Premium**	3,01 €/MOIS PREMIUM 4,49 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

[1] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.
[2] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.
[3] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,11 €/MOIS PREMIUM 3,88 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail : • alerte achat à distance • mini relevés (hebdomadaire) • alerte temps réel de gestion	

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire	
-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10€ ET 5,09€
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10€ ET 7,14€
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15€ ET 9,17€
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18€ ET PLUS

Avantages Tarifaires Supplémentaires	
Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les 26-30 ans inclus	-30 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
A partir du 2e Compte à Composer et suivants (par un même client de plus de 30 ans)	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Comptes Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services (qui ne sont plus commercialisés), consultez votre agence.

COTISATION MENSUELLE	
Compte Service Équilibre	7,05 €/MOIS
Compte Service Initial	6,10 €/MOIS
Compte Service Confort	7,05 €/MOIS
Compte Service Privilège	9,05 €/MOIS
Compte Service Ex-Confort	6,30 €/MOIS
Compte Service Souplesse	6,30 €/MOIS
Compte Service • Option 1 • Option 2 • Option 3	 4,90 €/MOIS 6,85 €/MOIS 8,95 €/MOIS

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne (Part RIB)	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	2 €/MOIS
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE[1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…)	
• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €
Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique	
• Plafond par opération	GRATUIT
• Plafond journalier	GRATUIT
• Plafond mensuel	GRATUIT
Montant pour les clients identifiés comme éligibles à «l'offre spécifique clients fragiles» (au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier) **mais n'ayant pas souscrit à cette offre***	
• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	25 €

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	GRATUIT
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	87,04 €*
Frais par saisie attribution ou conservatoire vaine	43,52€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10%** DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 87,04 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	27,60 €/CHÈQUE

* Demi-tarif en cas de saisie vaine ainsi que pour les clients en situation de fragilité financière.
** 5% pour les clients en situation de fragilité financière.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
En cas d'interdiction bancaire : • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	13,80 €

INCIDENTS DE PAIEMENT (suite)

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[1]	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	30 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	50 €/CHÈQUE
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision[2]	
• Si l'opération < 20 €	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si l'opération ≥ 20 €	20 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision (Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision[2]	NOUS CONSULTER
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision[2]	GRATUIT
Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25 €/MOIS* *GRATUIT si détention de l'offre CAC Module Budget Protégé
Plafond des frais d'incidents applicable pour les autres clients	
• Pour les jeunes de 18 à 25 ans	25 €/MOIS
• Pour les autres clients	150 €/MOIS

[1] Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.
[2] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS [1]

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

DÉCOUVERT

NOUS CONSULTER

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

NOUS CONSULTER

CRÉDITS IMMOBILIERS

NOUS CONSULTER

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Modification sur prêt en cours (compte à débiter[2], date de prélèvement, durée, garanties, périodicité, plafond de crédit)	62 €
Attestations diverses liées au prêt	21 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Mise en place et renouvellement d'une caution	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	23 €
Réaménagement de prêt	NOUS CONSULTER
Décompte de remboursement de prêt	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	250 €
Nantissement DAT, PEPS, Varius, Titres, PEA	NOUS CONSULTER
Frais de recherche de dossier de crédit	16 €
Frais d'appel échéance pour les prêts non mensuels	5 €
Changement d'objet : 1% du capital restant dû • Minimum • Maximum	 1000 € 2000 €
Frais de transfert de prêt : 1% du montant transféré • Minimum • Maximum	 1000 € 2000 €
Frais d'avenant simple	62 €
Frais d'avenant complexe	250 €
Indemnités de remboursement anticipé	Selon les conditions prévues au contrat

[1] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
[2] Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

ÉPARGNE, TITRES ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert de compte vers une autre banque : • **LEP** (Livret d'Épargne Populaire) **PEL** (Plan Épargne Logement) **CEL** (Compte Épargne Logement) **PEP** (Plan d'Épargne Populaire)	155 €
Mandat d'épargne[1] • Tandem • Tandem +	 2,50 € 4,40 €
Frais de recherche complexe	34 €

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire.
Les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique «Offres pour les jeunes».

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)[2]	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

PLACEMENTS FINANCIERS

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres	
Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres	GRATUIT
Transfert d'un PEA / PEA-PME vers un autre établissement • **Par ligne de titres cotés** • **Par ligne de titres non cotés**	 15 € (maximum 150 €) 50 € (maximum 150 €)
Transfert de compte-titres vers un autre établissement	155 €
Transfert d'un Plan Epargne Retraite individuel vers un autre établissement	1% du montant pendant les 5 premières années, 0% au-delà
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune immobilière)	60,00 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Titres en nominatif pur (gestion directe par émetteur)	155 €
Gestion conseillée sur OPCVM	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée option Titres Vifs	NOUS CONSULTER
Service Pôle Bourse	9,90€ /MOIS

[1] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
[2] Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 34.

En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'année du transfert ne peuvent excéder une part du plafond des droits de garde, proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'année. Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'ils excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

Ordres de bourse en France[1]

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET	Compte-Titres	PEA /PEA-PME[2]
Invest Store Initial		
• Ordre ≤ à 5000 €	0,65 %	0,50 %
• Ordre > à 5000 €	0,50 %	0,50 %
• Frais minimum par ordre	8 €	
Invest Store Intégral		
• Ordre ≤ à 500 €	0,48 %	0,48 %
• Ordre > 500 € et ≤ 1000 €	0,18 %	0,18 %
• Ordre > à 1000 €	0,12 %	0,12 %
• Ordre sur Warrant	7 €	7 €
• Commission de service < 12 opérations de bourse/an	96 €	96 €
• Commission de service ≥ 12 opérations de bourse/an	GRATUIT	GRATUIT
• ProRealTime	GRATUIT	
• Alertes cours de Bourse	GRATUIT	GRATUIT

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE 09 69 396 366 (appel non surtaxé)	Compte-Titres	PEA /PEA-PME[2]
Invest Store Initial		
• % du montant de l'ordre	1,46 %	1,20 %
• Frais minimum par ordre	12 €	
Invest Store Intégral		
• Ordre ≤ à 500 €	0,48 %	0,48 %
• Ordre > 500 € et ≤ 1000 €	0,18 %	0,18 %
• Ordre > à 1000 €	0,12 %	0,12 %

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)	
Frais proportionnels	0,024%
Montant minimum	6 €

AUTRES SERVICES	
Commission sur OPCVM externe	21,50 €
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération bourses américaines	NOUS CONSULTER
Opérations autres places étrangères Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution	NOUS CONSULTER

Titres non cotés

Frais de souscription ou de cession	1,20 % DU MONTANT avec un plafond de 900,00 €
Paiement du dividende	1,20 % DU MONTANT avec un plancher de 20,00 € et un plafond de 150,00 €

[1] Commission de bourse hors frais de marché (variable suivant le lieu d'exécution et hors Taxe sur les Transactions Financières) prélevée en sus.

[2] Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.
Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.
Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

Droits de garde

Pour les détenteurs de l'offre Invest Store Integral	GRATUIT
Compte-Titres frais de tenue de compte	Pour les portefeuilles ≤ 1000 € : 20 € Pour les portefeuilles > 1000 € : 35 €
Forfait annuel par PERI Frais de tenue de compte	Pour les portefeuilles ≤ 1000 € : 20 € Pour les portefeuilles > 1000 € : 35 €
PEA / PEA-PME : frais de tenue de compte	5,00 € PAR LIGNE D'ACTION COTÉE avec un maximum de 30€[1]

	Valeurs CA		Valeurs hors CA		Valeurs or Métaux précieux
	Compte-Titres / PERI	PEA / PEA-PME [2]	Compte-Titres / PERI	PEA / PEA-PME [2]	
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,20 %	0,20 %	0,30 %	0,30 %	0,82 %
Frais fixes par ligne					
• Valeurs en dépôt chez un broker étranger			49,70 €		
• Titres au nominatif (sauf actions Crédits Agricole, CCA et Parts Sociales)			40 €		
Montant maximum facturé par compte-titres, PEA / PEA-PME[2] (frais de tenue de compte + commission proportionnelle)					275 €

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

[1] Limités à 0,4 % de la valeur du plan. Majoration possible par ligne ou unité de compte, limitée à : 5 € pour les titres cotés, 25 € pour les titres non cotés.

[2] Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.
Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.
Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Entre 18 et 25 ans :	
• Offres Essentiel	3 €
• Offres Premium	5 €
• Offres Prestige	10 €
Entre 26 et 30 ans :	
• Offres Essentiel	6 €
• Offres Premium	9 €
• Offres Prestige	18 €

Pour le détail des offres, voir la rubrique «Offres groupées de services»

COTISATION CARTE POUR LES MINEURS

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans)*	
• La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants : - retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale, - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	GRATUITE jusqu'à 17 ans(inclus) puis 22,60 €/an à partir de 18 ans[1]

COTISATION CARTE POUR LES 18 / 25 ANS

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes Mastercard Standard ou Visa Classic, Gold Mastercard ou Visa Premier présentées page 10.

Les cartes internationales de paiement Mastercard ou Visa Classic sont gratuites pour les jeunes de 18 à 25 ans sous certaines conditions.

Renseignez-vous auprès de votre agence.

COTISATION CARTE POUR LES 26 / 30 ANS

Les jeunes entre 26 et 30 ans inclus bénéficient de 30 % de réduction sur la cotisation des cartes Mastercard à autorisation systématique, Mastercard Standard ou Visa Classic, Gold Mastercard ou Visa Premier présentées page 10.

CARTES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : **Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde**	23 €/AN
Carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : **Mastercard Mozaïc**	27 €/AN

* La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

[1] Tarif applicable à compter de la cotisation annuelle qui suit les 18 ans du porteur.

CARTES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES (suite)

Carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : **Mastercard Globe Trotter**	46,85 €/AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) : **Mastercard Gold ou Visa Premier Grand Voyageur**	6 €/MOIS
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT

PAIEMENT ET RETRAIT PAR CARTE

Pour les titulaires de cartes Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc, Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde

Paiement par carte

Paiement par carte en euro [1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire [2]	GRATUIT
Autres paiements par carte [3] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	GRATUIT GRATUIT 0.10% du montant de l'opération avec un minimum de 19 €

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro [1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes => Cf. tableau page 12

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire [2]	GRATUIT
Autres retraits d'espèces par carte [3] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	GRATUIT GRATUIT 0.10% du montant de l'opération avec un minimum de 19 €

Autres services par carte

Modifications des plafonds d'utilisation pour les jeunes 18-30 ans • Par internet • En agence	GRATUIT

INCIDENTS ET IRRÉGULARITÉS

Plafond de frais de dysfonctionnement pour les jeunes de 18 à 25 ans	25 €/MOIS

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au réglement européen n° 924/2009).
[2] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur https://ca.fr/am/tarifs
[3] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

CRÉDITS ET DÉCOUVERTS

Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans),	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant, Prêt étudiant Sans Tes Parents (sans caution)**, Prêt Starter**	NOUS CONSULTER
Prêt 1er projet Jeunes Actifs	NOUS CONSULTER
Good Loc (caution bancaire de loyers)	NOUS CONSULTER
Frais de dossier	
• Prêt étudiant, Prêt Permis à un euro par jour, Prêt Starter, Prêt 1er projet Jeunes actifs	GRATUIT
• Prêt étudiant Sans Tes Parents (sans caution), autres crédits à la consommation	NOUS CONSULTER

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Droits de garde jusqu'à 25 ans inclus (Comptes-Titres, PEA/PEA-PME, PER TITRES)	GRATUIT

ASSURANCES

Assurance Multirisque Habitation[1]	NOUS CONSULTER
Assurance santé des jeunes à l'étranger	NOUS CONSULTER

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

CHÈQUES

Encaissement d'un chèque tiré sur une banque étrangère en Euro ou devises*, Sauf Bonne Fin (SBF) ou Crédit Après Encaissement (CAE) (% du montant)	0,10 %
• Minimum	23,60 €
• Maximum	119 €
Frais de chèque impayé	39 €
Émission d'un chèque (% du montant) vers une banque étrangère	0,10 % avec un minimum de 22,50 €
Frais de coursier à l'international	37 €
Émission d'un chèque de banque en devises*	14 €
Demande d'un avis de sort	11 €

*Ajout d'une commission de change.

AUTRES OPÉRATIONS

Tenue de compte en devises	34,80 €/MOIS
Frais de gestion de compte inactif pour les comptes en devises	30 €/AN MAXIMUM

[1] Contrat souscrit auprès de Pacifica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 34.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE POUR VOUS ET VOS PROCHES

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques • Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré • Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

ASSURANCE POUR VOS BIENS

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

La protection juridique	NOUS CONSULTER

ASSURANCE EMPRUNTEUR

NOUS CONSULTER

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : **SécuriCOMPTE Plus**[1]	24 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15 €/AN/COMPTE	30 €/AN/COMPTE

SécuriTRESORERIE souscrit jusqu'au 31/12/2016
(dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 300 €
24 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

[1] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

SécuriTRESORERIE souscrit à partir du 01/01/2017
(dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 500 €
24 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 736 (www.orias.fr).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.
Les contrats d'assurance dommages
Le risque Perte d'emploi

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris
Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance.
Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).
Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.
Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE

EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numero 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.
Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obseques ».

APRIL - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (HYPERLINK « http://www.orias.fr »www.orias.fr).
Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par **Axerai Prévoyance** (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), **Chubb Européen Group SE** (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et **Soucia PJ** (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par **EUROP ASSISTANCE FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue Francois Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, **et par PREVISEO OBSEQUES SA** au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

SUCCESSION

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes avant le 13 novembre 2025.

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	1 % des avoirs avec un minimum de 77,60 € et un maximum de 687,30 €
Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 24 mois)	94,20 €/AN
Frais de dossier de déclaration de sinistre Assurance Des Emprunteurs (ADE)	133 €

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025[1].

Mineurs		GRATUIT
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier[2]	Succession non complexe[3]	GRATUIT
	Succession complexe[3]	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 €

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**
Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

[3] En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

AUTRES SERVICES

BANQUE PRIVÉE

Gestion Conseillée sur OPCVM	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée option Titres Vifs	NOUS CONSULTER
Étude Patrimoniale	GRATUIT
Service Pôle Bourse	9,90 €/MOIS

PROTECTION DES PARTICULIERS

La télésurveillance [1]	Formule initiale à partir de 19,90 €/MOIS Formule intégrale à partir de 29,90 €/MOIS
La téléassistance à domicile [2]	à partir de 29,90 € /mois
La téléassistance mobile [2]	à partir de 42,90 €/MOIS

SÉCURISATION NUMÉRIQUE

Mon Sécuricoffre : un coffre-fort numérique permettant de récupérer et de classer automatiquement des documents et de les partager en toute sécurité.

• 5 Go de stockage [3, 4]	3 € /MOIS
• 50 Go de stockage [3]	5 € /MOIS

[1] Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

[2] Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

[3] Conditions en vigueur au 02/06/2025.

[4] Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole En Ligne.

MAGAZINES Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) • Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info" • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	48 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
Merci pour l'info Premium (version numérique) • Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info" • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) • Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n°offerts)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	22,90 €/AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	27,90 €/AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	23,90 €/AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	49,80 €/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n°offert)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé d'un n° offert)	18,90 €/AN

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

NUMÉROS UTILES

Agence Multimédia

N°Cristal 09 69 396 396
APPEL NON SURTAXÉ

Un conseiller vous répond :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
et le samedi de 8h30 à 16h.

Agence Assurances en Ligne

N°Cristal 09 69 396 399
APPEL NON SURTAXÉ

Pour modifier votre contrat d'assurances Pacifica, obtenir des renseignements ou vous assurer :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
et le samedi de 8h30 à 16h.

Filvert

N°Cristal 09 69 366 366
APPEL NON SURTAXÉ

Pour connaître votre situation de compte.

Fil Bourse

N°Cristal 09 69 396 366
APPEL NON SURTAXÉ

Pour vos opérations de Bourse :
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
et le samedi de 9h à 15h.
Service assuré les jours fériés si les marchés sont ouverts.

Numéro Conso

N°Cristal 09 69 396 396
APPEL NON SURTAXÉ

Pour obtenir des informations sur le crédit à la consommation :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
et le samedi de 8h30 à 16h.

GLOSSAIRE DES SERVICES LES PLUS REPRÉSENTATIFS RATTACHÉS À UN COMPTE DE PAIEMENT

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte
L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement
Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)
L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)
Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)
Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES

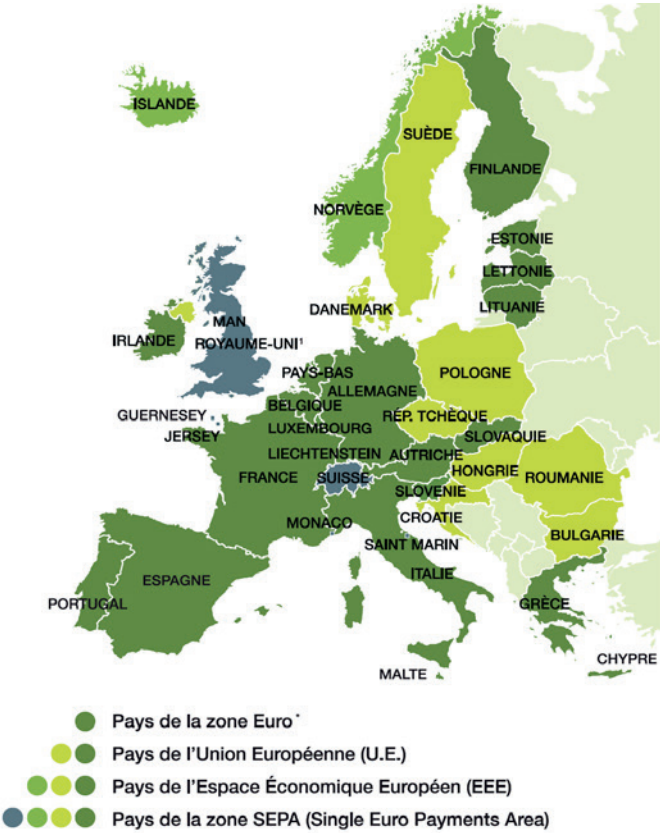

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

RÉSOUDRE UN LITIGE

EN PREMIER RECOURS AMIABLE : VOTRE AGENCE ET LE SERVICE QUALITÉ CLIENTS

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le service Qualité Clients. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service Qualité Clients. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre Service Qualité Clients, vous pouvez écrire :
- par courrier au Service Qualité Clients Crédit Agricole, 77 avenue Olivier MESSIAEN 72083 Le Mans
- par e-mail : eservicequaliteclient@ca-anjou-maine.fr

Votre agence ou le service Qualité Clients accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service Qualité Clients apporte une réponse à votre réclamation écrite dans **un délai de 2 mois** au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

LES CAS PARTICULIERS :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

- Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
- Concernant les contrats assurés par Prédica : Predica – Service Clients 75724 Paris Cedex 15
- Concernant les contrats assurés par CAMCA – Service Clients - 53 rue La Boétie, 75008 Paris

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

EN DERNIER RECOURS AMIABLE : LE MÉDIATEUR

La saisine d'un Médiateur est le dernier recours amiable.
Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :
- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service Qualité Clients de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par voie électronique : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- soit par mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- soit par voie postale : Monsieur Xavier DE KERGOMMEAUX, Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marché Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : http://www.amf-france.org)

Le Médiateur de l'assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'nterprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante :
La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante :
www.mediationassurance.org.

LE TRI + FACILE PAPIER BAC DE TRI

Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet : credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social : 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 414 993 998 RCS Le Mans - Identifiant unique CITEO : FR234340_01BYYR N° individuel d'identification à la TVA : FR 04 41 499 3 99 8

Réf. REGL001 2026 - 11/2025 - Extrait des principaux tarifs.

PARTICULIERS,
AGRICULTEURS, PROFESSIONNELS, ENTREPRISES
ET ASSOCIATIONS

ENSEMBLE DES TARIFS DE VOS PRODUITS ET SERVICES

En vigueur au 1er mars 2026

Mise à jour le 23 mars 2026

ANJOU MAINE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [Crédit Agricole en Ligne PART RIB et Titres]	GRATUIT hors coût du fournisseur d'accès à Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [Alerte temps réel de gestion]	GRATUIT
Tenue de compte	2 € / MOIS soit 24 € / AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) **Mastercard ou Visa Classic**	46,85 € / AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) **Mastercard ou Visa Classic**	46,85 € / AN
Carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) **Mastercard avec contrôle de solde**	34,20 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT[1] à partir du 3e retrait / mois[2]
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement [SécuriCompte Plus]	2 € / MOIS soit 24 € / AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence	4,15 € / VIREMENT
• Par Internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet (hors coût du fournisseur d'accès à Internet)
www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/particulier/informations/tarifs.html

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs.

1 Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.
2 À partir du 7e retrait pour les cartes internationales à débit différé.

SOMMAIRE

PARTICULIERS

Extrait standard des tarifs 3

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte 8

Ouverture, transformation, clôture
Relevé de compte
Tenue de compte
Services en agence
Le change

Banque à distance 10

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement 11

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services 16

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents 25

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incident de paiement

Découverts et Crédits 26

Autorisation de découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

Épargne et Placements financiers 28

Épargne bancaire
Placements financiers

Offres pour les Jeunes 32

Opérations à l'étranger 35

Chèques
Autres opérations

Assurances et Prévoyance 35

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession 37

Autres services 38

Banque Privée
Protection des particuliers
Sécurisation numérique
Magazines

AGRICULTEURS, PROFESSIONNELS, ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros 42

Banque à distance 43

Moyens et opérations de paiement et d'encaissement 45

Offres groupées de services 50

Irrégularités et Incidents 51

Financements bancaires 52

Épargne, Titres et Placements financiers 55

Opérations à l'international 56

Assurances et Prévoyance 59

Succession 59

AUTRES

Dates de valeur 61

Numéros utiles 62

Glossaire 63

Résoudre un litige : les voies de recours internes et externes 66

PARTICULIERS

Ensemble des conditions tarifaires
En vigueur au 1er mars 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Frais de retrait ou de désolidarisation de compte joint	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT

BON À SAVOIR !

▲ Services bancaires de base : ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	e.relevé[1]
Relevé journalier	1,08 € / ENVOI	0,19 € / ENVOI
Relevé mensuel ▲● • Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe • Un relevé par compte et une enveloppe par personne • Un relevé et une enveloppe par compte	GRATUIT 1,50 € 4,04 €	GRATUIT GRATUIT GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	0,81 € / ENVOI	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	1,01 € / ENVOI	GRATUIT
Relevé mensuel en braille	GRATUIT	
Réédition d'un relevé de compte	6,42 € / RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	7,25 € / ENVOI	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D312-5 du Code monétaire et financier.

▲ Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations fournis dans le cadre du droit au compte : l'article article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier

1 Les e-relevés sont mis à disposition et sont consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en ligne» à la rubrique e-Documents

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte ▲●	2 € / MOIS soit 24 € / AN
Frais de gestion de compte inactif[1] ▲●	30 € / AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	1,18 € / MOIS
Tenue de compte pour les non résidents UE	NOUS CONSULTER
Frais de gestion de NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)	21 €
Défaut d'actualisation du dossier client (client n'ayant pas fourni les documents et informations permettant de mettre en conformité le dossier client avec les exigences réglementaires malgré courrier de relance adresse et e-courrier)	20 €

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible).	GRATUIT
• Dans une autre agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine.	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage[2]	
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible).	3 € à partir du 2e retrait / mois
• Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine.	3 € à partir du 2e retrait / mois
• Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole.	20 €
Photocopie	GRATUIT
Attestation d'avoirs	14,80 €

Frais de location de coffre-fort	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle
Niveau 1, assurance à 30 500 €		
• Petite taille < 15,00 dm³	8,08 €	96,91 €
• Taille moyenne de 15,01 à 30,00 dm³	9,11 €	109,30 €
• Grande taille de 30,01 à 60,00 dm³	14,59 €	175,10 €
• Très grande taille > 60,01 dm³	22,36 €	268,27 €
Niveau 2, assurance à 100 000 €		
• Petite taille < 15,00 dm³	8,17 €	98,06 €
• Taille moyenne de 15,01 à 30,00 dm³	9,22 €	111,26 €
• Grande taille de 30,01 à 60,00 dm³	14,90 €	178,95 €
• Très grande taille > 60,01 dm³	22,76 €	277,59 €
Niveau 3, assurance à 250 000 €	23,39 €	280,90 €
Niveau 4, assurance à 1 000 000 €	25,15 €	301,70 €
Ouverture de coffre (perte de clé, succession)		SUR DEVIS

LE CHANGE

Billets de banque	Autres devises
Achat	3,10 % du montant avec minimum 5,20 € et un maximum de 25 € selon les montants commandés ou repris
Vente	3,10 % du montant avec minimum 5,20 € et un maximum de 25 € selon les montants commandés ou repris

1 Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

2 Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole. Service gratuit pour les clients mineurs, les majeurs protégés, les clients en situation de fragilité financière au sens des Articles L 312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier qu'ils soient ou non détenteurs de l'offre spécifique, les clients bénéficiant des services bancaires de base aux sens des articles L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier (Droits au compte) ainsi que les titulaires du module CAC «Compte sécurisé».

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE
(Internet, SMS, etc.) *Hors coût du fournisseur d'accès à Internet*

Internet

Service de banque à distance par Internet (Crédit Agricole en ligne, offre de base) Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet (Crédit Agricole en ligne, PART RIB) ▲● Services inclus dans l'offre de base + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne (Crédit Agricole en ligne, PART RIB et Titres). Services inclus dans l'offre PART RIB + offre de bourse de base (InvestStore Initial). Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent dans la rubrique «Placements financiers»	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne • Invest Store Initial • Invest Store Integral : - A partir de 12 ordres par an - Moins de 12 ordres par an Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent dans la rubrique « Placements financiers ».	 GRATUIT GRATUIT 96 € / AN
Service d'agrégation de comptes[1] Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
Les services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis : • Notre site internet **www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/** • Nos applications mobiles - Ma Banque - Envoyer de l'argent avec Wero[2] - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin[3] - Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.	TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT (Hors coût fournisseur d'accès)

Téléphone

L'Agence Multimédia : **09 69 396 396**	PRIX D'UN APPEL VERS UN POSTE FIXE (non surtaxé)
L'Agence Assurances En Ligne : **09 69 396 399**	
Filvert pour consultation des comptes : **09 69 366 366**	

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES
sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail

Alerte écopage (mensuelle)	0,35 € / ALERTE
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	0,80 € / ALERTE
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,35 € / ALERTE
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,80 € / ALERTE
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,35 € / ALERTE
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,35 € / ALERTE
Mini-relevés (hebdomadaire)	GRATUIT
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	(uniquement par SMS) GRATUIT

1 Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

2 Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

3 Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

COTISATION CARTE

Carte de paiement et de retrait	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) • L'autre carte ▲● • L'autre carte majeur protégé	18 € / AN 17,50 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) • Mastercard avec contrôle du solde • Mastercard Eko	34,20 € / AN 38,80 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) • Mastercard ou Visa Classic • Gold Mastercard ou Visa Premier • Gold Mastercard à empreinte biométrique • World Elite Mastercard ou Visa Infinite • World Elite Mastercard à empreinte biométrique	46,85 € / AN 143 € / AN	46,85 € / AN 143 € / AN 168 € / AN 344 € / AN 371 € / AN

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable	Paiement comptant à Débit Immédiat	Paiement comptant à Débit Différé
Mastercard Cartwin[1]	46,80 € / AN	46,80 € / AN
Gold Mastercard Cartwin[1]	143 € / AN	143 € / AN

Carte de retrait	
Carte Libre Service Bancaire[2]	GRATUIT

Cartes qui ne sont plus commercialisées	
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis[3]	21 € / AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	46,85 € / AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) : Mastercard Gold ou Visa Premier Grand Voyageur	6 € / MOIS

BON À SAVOIR !

Le logo indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sont exclues les cartes Prélude, Droit au Compte, l'Autre Carte, la LSB Passerelle et les cartes Mozaïc), réduction de 50% chaque année sur la cotisation de la carte la moins chère pour les plus de 30 ans.

Bonus cotisation

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Seules les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite souscrites avant le 01/10/2021 sont éligibles au Bonus Cotisation.

Cartes Jeunes - *Cf. Rubrique « Offres pour les Jeunes »*

Les 18-30 ans bénéficient d'une remise tarifaire sur la cotisation de leur carte bancaire.

1 Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

2 Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

3 La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire[2,3]	 0,28 € / OPÉRATION 2,60 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Autres paiements par carte[4] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	 0,28 € / OPÉRATION 2,60 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

Retrait d'espèces par carte en euro1 dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• L'autre carte	GRATUIT ▲●	1 € / RETRAIT dès le 1er retrait
• Mastercard Eko	GRATUIT	1 € / RETRAIT à partir du 26e retrait / mois
• Mastercard Standard ou Visa Classic • Mastercard Cartwin • Mastercard à autorisation systématique • Mastercard Globe Trotter • Mastercard Suppletis	GRATUIT	1 € / RETRAIT[3] à partir du 3e retrait / mois[5]
• Gold Mastercard ou Visa Premier • Gold Mastercard à empreinte biométrique • Gold Mastercard Cartwin • World Elite Mastercard ou Visa Infinite • World Elite Mastercard à empreinte biométrique	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)

• Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire[2]	3,80 € / OPÉRATION 2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres retraits d'espèces par carte[4]

• Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	3,80 € / OPÉRATION 2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

1 Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).
Voir exemples sur https://www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/particulier/informations/tarifs.html

3 Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.

4 Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.5 à partir du 7e retrait pour les cartes internationales à débit différé.

5 À partir du 7e retrait pour les cartes internationales à débit différé.

AUTRES SERVICES PAR CARTE

Envoi de la carte en pli simple (frais de poste inclus) à la demande du client	GRATUIT
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	9 €
Réédition de carte en urgence	GRATUIT
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou SMS)	10,80 €
Modification des plafonds d'utilisation • En agence (à la demande du titulaire de la carte) • Par internet	 8,30 €[1] GRATUIT
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte sur demande du titulaire	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée) sur les interfaces digitales et agences	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €
Frais de recherche	15,50 €
Frais de recherche de paiement contesté	GRATUIT

VIREMENTS

Virement SEPA*
Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA.
Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.

Emission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

Virement SEPA occasionnel	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	4,15 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,15 €
Virement SEPA permanent	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	1,35 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,35 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA :
- Pays de l'Union Européenne en zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non Euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

1 Gratuit pour les clients âgés de 18 à 30 ans ou à partir de 70 ans

Réception d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre	14,80 €

Via Wero- Application Ma Banque	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA
Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 19 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 65), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA

Émission d'un virement non sepa occasionnel	
Frais par virement non SEPA occasionnel	
• Internet	12 €
• Agence	0,10 % du montant minimum 21 €
Émission d'un virement non sepa permanent	
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	9,40 € / OPÉRATION
Frais par virement non SEPA permanent	0,10 % du montant minimum 21 €
Frais OUR (tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre)	27,50 €

Réception d'un virement non SEPA ▲● (frais par virement)	18 €

Autres opérations

Frais de non-exécution de virement permanent sur l'étranger pour défaut de provision	14 €
Demande avis de sort	10,70 €
Frais de mise en conformité d'un virement reçu	FORFAIT 5,30 €
Copie message SWIFT	3,20 €

AUTRES OPÉRATIONS SUR VIREMENTS

Frais de recherche sur opérations de virements	15,50 €
Demande de preuve de virement SEPA	GRATUIT
SEPAmail paiement de facture	GRATUIT
Emission d'un virement de trésorerie	12,75 €
Avis d'opération	GRATUIT
Avis de réception de fonds par fax ou e-mail (option par mois et opération créditrice)	GRATUIT

PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT (TIP) SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

CHÈQUES

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Commande de chéquier	1€ à partir du 3e chéquier / ANNÉE CIVILE
Frais d'envoi de chéquier : • En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client • En pli simple à la demande du client	 9,20 € GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ou d'un chèque visé ou certifié ▲[1]	14,90 €
Frais de mise à disposition chèque de banque en mobilité	14,90 €
Frais de mise à disposition chéquier hors Caisse régionale	9,20 €
Frais de copie de chèque externe	15,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	25 €
Frais de recherche sur opération de chèque	15,50 €

[1] Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

OFFRE PRESTIGE

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	32 € / MOIS
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[1] : 12 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) World Elite Mastercard ou Visa Infinite (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

OFFRE PRESTIGE (suite)

PAIEMENT PAR CARTE[1]	32 € / MOIS
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[2]	
SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	

OFFRE PREMIUM

GESTION DU COMPTE	16 € / MOIS
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[3] : 3 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Gold Mastercard ou Visa Premier (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[4]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

[2] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre CompteBancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

[3] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

[4] Sauf gratuité imposée par la loi.

OFFRE PREMIUM (suite)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16 € / MOIS
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE[1]	
En euro dans un pays de l'EEE	
En devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[2]	
SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique.	

BON À SAVOIR !

Offre groupée de services
Pour toute souscription d'une seconde offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel : 50% de remise sur la formule la moins chère pour les plus de 30 ans.

Offre groupée de services + Seconde Carte
Pour toute souscription d'une offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel + une seconde carte bancaire Mastercard ou Visa Classic, Gold Mastercard ou Visa Premier, World Elite Mastercard ou Visa Infinite (hors offre groupée de services) sur un même compte : **50% de remise sur la carte bancaire** de niveau égal ou inférieur à la carte détenue dans l'offre groupée de services, **pour les plus de 30 ans.**

OFFRE ESSENTIEL

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	10 € / MOIS
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

[2] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre CompteBancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

OFFRE ESSENTIEL (suite)

COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[1] : 1 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard Standard ou Visa Classic (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	10 € / MOIS
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[3]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Pour les clients de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE[3]	
En euro dans un pays de l'EEE	
Pour les clients de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus[4]	
MERCI POUR L'INFO	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes /an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

[4] Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre CompteBancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

OFFRE EKO

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	2 € / MOIS
Tenue du compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : • Alerte si solde du compte inférieur à 20 € • Alerte solde débiteur et rejet d'opérations • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
MOYENS DE PAIEMENT	
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) **Mastercard Eko** (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) **de la carte par la banque**	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

BON À SAVOIR !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :
- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

1 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière
LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ[1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) **L'autre carte** (cotisation carte)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois / semaine)	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
2 chèques de banque par mois	
Relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

1 En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	1,83 € / MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en ligne PART RIB et Titres	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées omprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail : • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre « Merci pour l'info ».

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs[1]	de 1 € à 500 €	2,24 € / MOIS
	de 501 € à 1 000 €	3,11 € / MOIS
	de 1 001 € à 2 000 €	3,98 € / MOIS
	2 001 € et +	5,25 € / MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs[2]	de 1 € à 300 €	1,38 € / MOIS
	de 301 € à 800 €	2,24 € / MOIS
	de 801 € à 1 200 €	3,11 € / MOIS
	de 1 201 € à 2 000 €	3,98 € / MOIS
	2 001 € et +	5,25 € / MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus[3] - SécuriCOMPTE Premium	3,01 € / MOIS PREMIUM 4,49 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB - SécuriWEB Premium	3,11 € / MOIS PREMIUM 3,88 € / MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail : • Alerte achat à distance • Mini relevés (hebdomadaire) • Alerte temps réel de gestion	

1 Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

2 Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

3 Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir rubrique « Assurances et Prévoyance »).

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :
Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 4,10 € et 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 5,10 € et 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 7,15 € et 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	égal à 9,18€ et plus

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les 26-30 ans inclus	-30 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
À partir du 2e Compte à Composer et suivants (par un même client de plus de 30 ans)	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Comptes-Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services (qui ne sont plus commercialisés), consultez votre agence.

	COTISATION MENSUELLE
Compte-Service Équilibre	7,05 € / MOIS
Compte-Service Initial	6,10 € / MOIS
Compte-Service Confort	7,05 € / MOIS
Compte-Service Privilège	9,05 € / MOIS
Compte-Service Ex-Confort	6,30 € / MOIS
Compte-Service Souplesse	6,30 € / MOIS
Compte-Service • Option 1 • Option 2 • Option 3	 4,90 € / MOIS 6,85 € / MOIS 8,95 € / MOIS

OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	
Tenue du compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : • Alerte solde débiteur et rejet d'opérations • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
MOYENS DE PAIEMENT	
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) **Mastercard Globe Trotter** (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	2 € / MOIS
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Emission et réception de virements non SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE[1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

1 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	
• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €
Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique	
• Plafond par opération	GRATUIT
• Plafond journalier	GRATUIT
• Plafond mensuel	GRATUIT
Montant pour les clients identifiés comme éligibles à «l'offre spécifique clients fragiles» (au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier) mais n'ayant pas souscrit à cette offre	
• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	25 €

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	GRATUIT
Échelle d'intérêts	GRATUIT
Frais par saisie attribution ou conservatoire	87,04 €*
Saisie administrative à tiers détenteur	10 %** maximum du montant dû au trésor public avec un plafond de 87,04 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	27,60 € / CHÈQUE

* Demi-tarif en cas de saisie vaine ainsi que pour les clients en situation de fragilité financière.
** 5% pour les clients en situation de fragilité financière.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Lettre de mise en demeure ou clôture compte débiteur	GRATUIT
Lettre Découvert Non Confirmé (DNC) en dépassement	GRATUIT
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
En cas d'interdiction bancaire : • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	13,80 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[1]	
• Montant du chèque ≤ à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	30 € / CHÈQUE
• Montant du chèque > à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	50 € / CHÈQUE
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT

1 Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu, la commission d'intervention.

INCIDENTS DE PAIEMENT (suite)

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision[1] : • Si l'opération < 20 € • Si l'opération ≥ 20 €	MONTANT DE L'OPÉRATION 20 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision (Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision[1]	NOUS CONSULTER
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision[1]	GRATUIT
Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles »au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25 € / mois* *GRATUIT si détention de l'offre CAC Module Budget Protégé
Plafond des frais de dysfonctionnement pour les autres clients • Pour les jeunes de 18 à 25 ans • Pour les autres clients	 25 € / MOIS 150 € / MOIS

Intérêts débiteurs au-delà des autorisations

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de la Caisse régionale de Crédit Agricole et tout dépassement du plafond d'ouverture de crédit ou de découvert préalablement accordé donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation, augmenté d'un tiers. Ce taux publié trimestriellement au Journal Officiel est porté à votre connaissance par indication sur le barème tarifaire trimestriel affiché et à votre disposition dans votre agence.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS [2]

DÉCOUVERT

NOUS CONSULTER

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

NOUS CONSULTER

CRÉDITS IMMOBILIERS

NOUS CONSULTER

1 Le montant comprend, s'il y a lieu, la commission d'intervention et les frais de notification.

2 Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Crédit Immobilier
Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Modification sur prêt en cours (compte à débiter[1], date de prélèvement, durée, garanties, périodicité, plafond de crédit)	62 €
Attestations diverses liées au prêt	21 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Mise en place et renouvellement d'une caution	GRATUIT
Réédition du tableau d'amortissement	23 €
Réaménagement de prêt	NOUS CONSULTER
Décompte de remboursement de prêt	GRATUIT
Frais de recherche de dossier de crédit	16 €
Frais d'appel échéance pour les prêts non mensuels	5 €
Changement d'objet : 1% du capital restant dû • Minimum • Maximum	 1 000 € 2 000 €
Frais de transfert de prêt : 1% du montant transféré • Minimum • Maximum	 1 000 € 2 000 €
Frais d'avenant simple	62 €
Frais d'avenant complexe	250 €
Indemnités de remboursement anticipé	Selon les conditions prévues au contrat
Prélèvement externe sur échéance de prêt (1 fois par prêt)	NOUS CONSULTER
Lettre simple intérêts débiteurs	GRATUIT
Frais d'échéance impayée	GRATUIT
Mise en place d'un plan d'apurement	SELON LE PLAN
Commission annuelle de cautionnement bancaire • Minimum	DE 1% À 3% 53 €

GARANTIES LIÉES À LA VIE DES PRÊTS

Acte hypothécaire (sauf Épargne-Logement)	61,50 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	250 €
Opposition sur vente chez le notaire	90 €
Gage	NOUS CONSULTER
Frais Nantissement DAT, PEPS, Varius, Titres, PEA	NOUS CONSULTER
Frais Nantissement de contrat d'assurance PREDICA	200 €
Frais Nantissement de contrat d'assurance à la concurrence	475 €

1 Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert de compte vers une autre banque : • **LEP** (Livret d'Épargne Populaire) **PEL** (Plan Épargne Logement), **CEL** (Compte Épargne Logement), **PEP** (Plan d'Épargne Populaire)	155 €
Mandat d'Épargne[1] • Tandem • Tandem +	 2,50 € 4,40 €
Frais de recherche complexe	34 €

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire. Les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique «Offres pour les jeunes».

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) [2]	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

PLACEMENTS FINANCIERS

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'articleD . 221-111-1 du Code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres	
Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres	GRATUIT
Transfert d'un PEA / PEA-PME vers un autre établissement • Par ligne de titres cotés • Par ligne de titres non cotés	 15 € (maximum 150 €) 50 € (maximum 150 €)
Transfert de compte-titres vers un autre établissement	155 €
Transfert d'un Plan Epargne Retraite individuel vers un autre établissement	1% du montant pendant les 5 premières années et 0% au-delà
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	60 € / AN
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Titres aux nominatif pur (gestion directe par l'émetteur)	155 €
Gestion Conseillée sur OPCVM	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée sur titres vifs	NOUS CONSULTER
Service Pôle Bourse	9,90 €/MOIS

1 Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
2 Contrat souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales».

Mainlevée et opposition sur titres	45 €
Frais de recherche titres simples	16 €
Frais de recherche titres complexes ou supérieurs à 10 ans	34 €
Etude Patrimoniale	GRATUIT
Récupération d'impôts étrangers	56 € + FRAIS DE L' INTERMÉDIAIRE
Desk Banque Privée Inscription et cession	1% du montant + frais de règlement livraison pour les titres étrangers

En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'année du transfert ne peuvent excéder une part du plafond des droits de garde, proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'année. Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'ils excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

Ordres de bourse en France[1]

SERVICES DE BANQUE A DISTANCE PAR INTERNET	Compte-Titres	PEA / PEA-PME[2]
Invest Store Initial		
• Ordre ≤ à 5000 €	0,65 %	0,50 %
• Ordre > à 5000 €	0,50 %	0,50 %
• Frais minimum par ordre	8 €	
Ordre sur droits	NOUS CONSULTER	
Ordre de bourse sur actions non cotées à Paris	NOUS CONSULTER	
Invest Store Intégral		
• Ordre ≤ à 500 €	0,48 %	0,48 %
• Ordre > à 500 € et ≤ à 1000 €	0,18 %	0,18 %
• Ordre > à 1000 €	0,12 %	0,12 %
• Ordre sur Warrant	7 €	7 €
• Commission de service < 12 opérations de bourse/an	96 €	96 €
• Commission de service ≥ 12 opérations de bourse/an	GRATUIT	GRATUIT
• ProRealTime	GRATUIT	
• Alertes cours de Bourse	GRATUIT	GRATUIT
Droits et bons (forfait)	NOUS CONSULTER	
Ordre de bourse sur actions non cotées à Paris	NOUS CONSULTER	

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE : 09 69 396 366 (appel non surtaxé)	Compte-Titres	PEA / PEA-PME[2]
Invest Store INITIAL		
• % du montant de l'ordre	1,46 %	1,20 %
• Frais minimum par ordre	12 €	
Obligations		
• % du montant de l'ordre	1,16 %	
• Frais minimum par ordre	12 €	
Invest Store INTÉGRAL		
• Ordre ≤ à 500 €	0,48 %	0,48 %
• Ordre > à 500 € et ≤ à 1000 €	0,18 %	0,18 %
• Ordre > à 1000 €	0,12 %	0,12 %
Ordre sur droits	NOUS CONSULTER	
Ordre de bourse sur actions non cotées à Paris	NOUS CONSULTER	

1 Commission de bourse hors frais de marché (variable suivant le lieu d'exécution et hors Taxe sur les Transactions Financières) prélevée en sus.

2 Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE . Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés. Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrés prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

SERVICES DE RÉGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD) prorogations, achats et ventes en ouverture de position	
Commission de règlement différé (calcul prorata temporis / jour de portage effectif)	0,024 %
Minimum si au moins une opération SRD	6 € / MOIS
AUTRES SERVICES	
Commission de souscription OPC (hors Crédit Agricole)	21,50 €
Souscription OPC (Crédit Agricole) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution	NOUS CONSULTER
Supplément ordre téléphonique (plateforme dédiée) • Droits et bons • Actions, obligations, warrants, Organisme de Placement Collectif (OPC), prorogations	 GRATUIT 12 €

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses américaines	NOUS CONSULTER
Opération autres places étrangères	NOUS CONSULTER

Titres non cotés

Frais de souscription ou de cession	1,20 % DU MONTANT avec un plafond de 900 €
Paiement du dividende	1,20 % DU MONTANT avec un plancher de 20 € et un plafond de 150 €

Les Droits de garde

Pour les détenteurs de l'offre Invest Store Integral	GRATUIT
Compte-Titres Frais de tenue de compte	POUR LES PORTEFEUILLES ≤ 1000 € : 20 € POUR LES PORTEFEUILLES > 1000 € : 35 €
Forfait annuel par PERi Frais de tenue de compte	POUR LES PORTEFEUILLES ≤ 1000 € : 20 € POUR LES PORTEFEUILLES > 1000 € : 35 €
PEA / PEA-PME Frais de tenue de compte	5 € PAR LIGNE D'ACTION COTÉE AVEC UN MAXIMUM DE 30 €[1]

	Valeurs CA		Valeurs hors CA		Valeurs or Métaux précieux
	Compte-Titres / PERI	PEA / PEA-PME[2]	Compte-Titres / PERI	PEA / PEA-PME[2]	
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,20 %	0,20 %	0,30 %	0,30 %	0,82 %
FRAIS FIXES PAR LIGNE • Valeurs en dépôt chez un broker étranger • Titres au nominatif (sauf actions Crédits Agricole, CCA et Parts Sociales)			 49,70 € 40 €		
Montant maximum facturé par compte-titres, PERI, PEA, PEA-PME[2] (frais de tenue de compte + commission proportionnelle)					275 €

1 Limités à 0,4 % de la valeur du plan. Majoration possible par ligne ou unité de compte, limitée à : 5 € pour les titres cotés, 25 € pour les titres non cotés.

2 Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés. Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

OR ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Droits de garde	
• Frais de conservation CPR-OR (refacturation)	0,82 %
Achats	
• Courtage et commission	2,50 %
• Minimum	50 €
• Sac plombé	10 €
Effigies spéciales	
• Louis Napoléon Bonaparte	4,50 €
• Autre effigie Napoléon	2 €
• 20F et 10F lauré	2 €
• 20F et 10F non lauré	2 €
• Pièces antérieures à Napoléon III	SUR DEVIS
Vente	
• Courtage et commission	2,50 %
• Minimum	50 €
Essayage de lingot : frais essai bulletin	90 €
Frais essai avec refonte	156 €
Refonte avec recherche de titre en or fin	192 €
Frais expertise sans vente	2 € / PIÈCE
• Minimum	10 €
Frais retour agence (selon le poids)	DE 10,25 € À 128 € / CONVOYEUR
Retour des valeurs réputées «non conformes»	72 €

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées.
Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Entre 18 et 25 ans :	
• Offres Essentiel	3 €
• Offres Premium	5 €
• Offres Prestige	10 €
Entre 26 et 30 ans :	
• Offres Essentiel	6 €
• Offres Premium	9 €
• Offres Prestige	18 €

Pour le détail des offres, voir la rubrique «Offres groupées de services»

COTISATION CARTE POUR LES MINEURS

Carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) **:** **Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans)*** • **La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants :** - retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale, - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	GRATUITE jusqu'à 17 ans (inclus) puis 22,60 € / an à partir de 18 ans[1]

COTISATION CARTE POUR LES 18 / 25 ANS

Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : **Mastercard Eko**	38 € / AN
Les jeunes entre 18 et 25 ans (inclus) bénéficient de 50% de réduction sur la cotisation des cartes suivantes :	
Carte de débit (carte de paiement internationale) : **Mastercard ou Visa Classic**	23,40 € / AN* au lieu de 46,85 €
Carte de débit (carte de paiement internationale) : **Gold Mastercard ou Visa Premier**	72 € / AN au lieu de 143 €

*** Les cartes internationales de paiement Mastercard ou Visa Classic sont gratuites pour les jeunes de 18 à 25 ans sous certaines conditions.** Renseignez-vous auprès de votre agence.

COTISATION CARTE POUR LES 26 / 30 ANS

Carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : **Mastercard Eko**	38 € / AN
Les jeunes entre 26 et 30 ans (inclus) bénéficient de 30% de réduction sur la cotisation des cartes suivantes :	
Carte de débit (carte de paiement internationale) : **Mastercard ou Visa Classic**	32,80 € / AN au lieu de 46,85 €
Carte de débit (carte de paiement internationale) : **Gold Mastercard ou Visa Premier**	100 € / AN au lieu de 143 €
Carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique) : **Mastercard avec contrôle du solde**	23,90 € / AN au lieu de 34,20 €

* La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).
1 Tarif applicable à compter de la cotisation annuelle qui suit les 18 ans du porteur.

CARTES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	23 € / AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc	27 € / AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	46,85 € / AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) : Mastercard Gold ou Visa Premier Grand Voyageur	6 € / MOIS
Carte Mozaïc de retrait	11,80 € / AN
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT

PAIEMENT ET RETRAIT PAR CARTE

Pour les titulaires de cartes Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc, Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire[2]	GRATUIT
Autres paiements par carte[3] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	 GRATUIT GRATUIT 0.10% du montant de l'opération avec un minimum de 19 €

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
(y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes => Cf. tableau page 12

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire[2]	GRATUIT
Autres retraits d'espèces par carte[4] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	 GRATUIT GRATUIT 0.10% du montant de l'opération avec un minimum de 19 €

Autres services par carte

Modifications des plafonds d'utilisation pour les jeunes 18-30 ans • Par internet • En agence	GRATUIT

1 Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur https://ca.fr/am/tarifs

Voir exemples sur https://www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/particulier/informations/tarifs.html

3 Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.

4 Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.5 À partir du 7e retrait pour les cartes internationales à débit différé.

5 À partir du 7e retrait pour les cartes internationales à débit différé.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Plafond de frais de dysfonctionnement pour les jeunes de 18 à 25 ans	25 € / MOIS

CRÉDITS ET DÉCOUVERTS

Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant, Prêt étudiant Sans Tes Parents (sans caution), Prêt Starter	NOUS CONSULTER
Prêt 1er projet Jeunes Actifs	NOUS CONSULTER
Good Loc (caution bancaire de loyers)	NOUS CONSULTER
Frais de dossier • Prêt étudiant, Prêt Permis à un euro par jour, Prêt 1er projet Jeunes actifs, Prêt Starter • Prêt étudiant Sans Tes Parents (sans caution), autres crédits à la consommation	 GRATUIT NOUS CONSULTER
Pour les autres opérations liées aux crédits	Cf. rubrique «Autres opérations liées aux crédits»

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Livret Tiwi (0-11 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	 GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	 GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde jusqu'à 25 ans inclus (Comptes-Titres, PEA / PEA-PME, PER TITRES)	GRATUIT

ASSURANCES

Assurance Multirisque Habitation[1]	NOUS CONSULTER
Assurance facultative en couverture de crédits et découvert	NOUS CONSULTER
Assurance santé des étudiants à l'étranger	NOUS CONSULTER

1 Contrat souscrit auprès de Pacifica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales »

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

CHÈQUES

Encaissement d'un chèque tiré sur une banque étrangère en euro ou devises*, Chèque Sauf Bonne Fin (SBF) ou Crédit Après Encaissement (CAE) • Minimum • Maximum	0,10 % 23,60 € 119 €
Frais de chèque impayé	39 €
Émission d'un chèque (% du montant) vers une banque étrangère	0,10 % avec un minimum de 22,50 €
Frais de coursier à l'international	37 €
Emission d'un chèque de banque en devises*	14 €
Demande d'avis de sort sur chèque	11 €

*Ajout d'une commission de change.

AUTRES OPÉRATIONS

Tenue de compte en devises	34,80 € / MOIS
Frais de gestion de compte inactif pour les comptes en devises	30 € / AN MAXIMUM
Frais de dossier pour la mise en place d'un dépôt à terme	44,70 €
Financement de prêts en devises	NOUS CONSULTER

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE POUR VOUS ET VOS PROCHES

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques • Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré • Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

ASSURANCE POUR VOS BIENS

L'assurance Automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance Multirisque Habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance Garantie Locative	NOUS CONSULTER
L'assurance Deux Roues	NOUS CONSULTER
L'assurance Tous Mobiles	NOUS CONSULTER

ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

La Protection Juridique	NOUS CONSULTER

ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

NOUS CONSULTER

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : **SécuriCOMPTE PLUS**[1]	24 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15 € / AN / COMPTE	30 € / AN / COMPTE
SécuriCOMPTE vol (offre plus commercialisée)	27 € / AN	

SécuriTRESORERIE souscrit jusqu'au 31/12/2016
(dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 300 €
24 € / AN / COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE souscrit à partir du 01/01/2017
(dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 500 €
24 € / AN / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 736 (www.orias.fr).
Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.
Les contrats d'assurance dommages
Le risque Perte d'emploi

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris
Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance.
Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).
Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.
Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE

EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numero 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.
Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obseques ».

APRIL - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (HYPERLINK « http://www.orias.fr »www.orias.fr).
Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par **Axerai Prévoyance** (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), **Chubb Européen Group SE** (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et **Soucia PJ** (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.
Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par **EUROP ASSISTANCE FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue Francois Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, **et par PREVISEO OBSEQUES SA** au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Pour modifier, souscrire un contrat ou pour toute question relative à vos assurances :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h
N°Cristal 09 69 396 399
APPEL NON SURTAXE

Service assistance santé : + 33 1 40 25 58 48 (étranger)
0 809 102 803 Service gratuit + prix appel

Déclarer un sinistre et service assistance :
+ 33 1 40 25 58 48 (étranger)
0 800 810 812 Service & appel gratuits

Déclarer un litige (Pleins Droits - Protection Juridique) **:**
0 800 813 810 Service & appel gratuits

1 Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir rubrique « Assurances et Prévoyance »).

SUCCESSION

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes avant le 13 novembre 2025

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	1 % des avoirs avec un minimum de 77,60 € et un maximum de 687,30 €
Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 24 mois)	94,20 € / AN
Frais de dossier de déclaration de sinistre Assurance Des Emprunteurs (ADE)	133 €

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025[1]

Mineurs		GRATUIT
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier[2]	Succession non complexe[3]	GRATUIT
	Succession complexe[3]	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 €

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**
Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

1 Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

2 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

3 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

AUTRES SERVICES

BANQUE PRIVÉE

Gestion Conseillée sur OPCVM	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée sur titres vifs	NOUS CONSULTER
Étude Patrimoniale	GRATUIT
Service Pôle Bourse	9,90 € / MOIS

PROTECTION DES PARTICULIERS :

La télésurveillance[1]	Formule initiale à partir de 19,90 € / MOIS Formule intégrale à partir de 29,90 € / MOIS
La téléassistance à domicile [2]	à partir de 29,90 € / MOIS
La téléassistance mobile[2]	à partir de 42,90 € / MOIS

SÉCURISATION NUMÉRIQUE

Mon Sécuricoffre : un coffre-fort numérique permettant de récupérer et de classer automatiquement des documents et de les partager en toute sécurité.

• 5 Go de stockage [3, 4]	3 € / MOIS
• 50 Go de stockage [3]	5 € / MOIS

BON À SAVOIR !

Service clients Uni-Médias
pour toute question relative aux publications N°Cristal 09 69 32 34 40
APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

1 Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

2 Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

3 Conditions en vigueur au 02/06/2025.

4 Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

MAGAZINES (Offre réservée aux clients du Crédit Agricole)

Merci pour l'info Prestige (version numérique) • Accès illimité au service des experts de Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique *(Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)*	48 € / AN
+ **Option Papier :** le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN
Merci pour l'info Premium (version numérique) • Accès illimité au service des experts de Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18 € / AN
+ **Option Papier :** le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) • Accès au service des experts de Merci pour l'info : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12 € / AN
+ **Option Papier :** le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n° / an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n° / an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 6 n° / an, précédé de 1 n° offert)	18,90 € / AN

AGRICULTEURS PROFESSIONNELS ENTREPRISES ASSOCIATIONS

Ensemble des conditions tarifaires
En vigueur au 1er mars 2026

Tarifs en euro TTC sauf mentions contraires

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE EN EUROS

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte Professionnels - Agriculteurs - Entreprise	GRATUIT
Services bancaires de base[1] (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier)	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte • Au sein du groupe Crédit Agricole • Hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Clôture de compte Professionnels - Agriculteurs	GRATUIT
Clôture de compte Entreprises	56 €

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	e.relevé[2]
Relevé mensuel • Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe • Un relevé par compte et une enveloppe par personne • Un relevé et une enveloppe par compte	GRATUIT GRATUIT 4,04 €	GRATUIT GRATUIT GRATUIT
Δ Relevé par quinzaine (2 par mois) [3]	0,81 € / ENVOI	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois) [3]	1,01 € / ENVOI	GRATUIT
Relevé journalier [3]	1,08 € / ENVOI	0,19 € / ENVOI
Attestation aux commissaires aux comptes, experts-comptables, centres de gestion		108 HT
Envoi récapitulatif mensuel des frais des encaissements cartes		GRATUIT
Envoi relevé mensuel détaillé		NOUS CONSULTER
Réédition d'un relevé de compte		6,42 €
Centralisation d'informations comptables • Par compte, à la mise en place • Selon le nombre de comptes traités		28 € HT de 4,60 € à 10,10 € HT / MOIS

TENUE DE COMPTE ET COMMISSIONS

Δ Tenue de compte pour les Professionnels et Agriculteurs	13 € / MOIS
O Tenue de compte pour les Associations	2 € / MOIS
Tenue de compte pour les Entreprises	29 € / MOIS
Frais de gestion de compte inactif [4]	30 € / AN MAXIMUM
Δ Commission de mouvements de compte[5] pour les Professionnels	0,07 % minimum 2,50 € / mois
Commission de mouvements de compte[5] pour les Agriculteurs	GRATUIT
Commission de mouvements de compte[6] pour les détenteurs de Eko Pro	0,10 %
O Commission de mouvements de compte pour les Associations	GRATUIT
Commission de mouvements de compte[5] pour les Entreprises	0,075 % minimum 8 € / mois

Δ Indique les lignes tarifaires exonérées de frais grâce à la détention d'un CAC.
O Indique la tarification spécifique aux associations.

1 Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

2 Les e-relevés sont mis à disposition et sont consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en ligne» à la rubrique e-Documents.

3 Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

4 Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

5 Elle s'applique à tous les mouvements enregistrés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscriptions de placements, remboursements de prêts auprès de la Caisse régionale. Commission prélevée mensuellement s'il y a lieu.

6 Commission incluse dans la cotisation Eko Pro jusqu'à 10 000€ de mouvements débiteurs cumulés trimestriels sur le compte professionnel. Au-delà, la facturation est proportionnelle de 0,10%. Commission prélevée mensuellement, s'il y a lieu.

TENUE DE COMPTE ET COMMISSIONS (suite)

Commission de plus fort découvert pour les Professionnels	GRATUIT
Commission de plus fort découvert pour les Entreprises	0,07 %
Commission d'actualisation pour un groupe de sociétés (à définir selon le nombre de SIREN) • Pour le 1er SIREN • À partir du 2nd SIREN • À partir du 11e SIREN	 200 € HT 20 € / SIREN HT PLAFOND DE 450 € HT
Commission annuelle d'actualisation comptable	56,25 € HT

Commission de mouvements
Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscriptions de placements, remboursements de prêts auprès de la Caisse régionale.

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces	3 € PAR VERSEMENT à partir du 6e versement / mois
Retrait d'espèces en agence	5 € PAR RETRAIT à partir du 4e retrait / mois
Remise de chèque(s)	GRATUIT
Échelle d'intérêt	GRATUIT
Frais de location de coffre-fort	à partir de 80,76 € HT / COFFRE / AN
Ouverture de coffre (perte de clé, succession)	SUR DEVIS
Crédit par avance sur versements dans coffre commerçant	35 € HT / MOIS
Photocopie	GRATUIT

BANQUE À DISTANCE

GESTION DU COMPTE À DISTANCE PAR INTERNET - CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) : ABONNEMENT MENSUEL[1]

Crédit Agricole En ligne PRO BASE Consultation des comptes et la réalisation de virement internes au périmètre professionnel	GRATUIT
Crédit Agricole En ligne PRO RIB (CAEL PRO BASE avec virements externes au périmètre professionnel)	GRATUIT
Crédit Agricole En Ligne ENTREPRISES	10 € / MOIS

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES

O Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations : CAEL Pro Intermédiaire Rib Titres - CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, ordres de bourse	GRATUIT
Δ O Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations : CAEL Pro RIB Titres - CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, ordres de bourse, consultation et gestion des effets, consultation des TPE	8,80 € / MOIS

Les services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis le site Internet **credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/**

Nos applications mobiles • Ma Banque • Paiement Mobile (dédié aux paiements sécurisés) • Assurances Pacifica • Nexecur • Eurofactor • Up2Pay Mobile	TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT (Hors coût fournisseur d'accès)

1 Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

TÉLÉPHONE

L'Agence Multimédia 09 69 396 396 L'Agence Assurances En Ligne 09 69 396 399 Filvert pour consultation des comptes 09 69 366 366	Prix d'un appel vers un poste fixe (non surtaxé)

SERVICES D'ALERTES PAR SMS

Δ Alerte compte journalier Pro	0,20 € / ALERTE
Δ Alerte mise à disposition des moyens de paiement	0,35 € / ALERTE

SERVICE D'ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES (EDI)[1]

Inclus récupération de relevés bancaires + télétransmission + validation électronique des ordres

Client vers banque	
Pack EDI sécurisé Aller	13,50 € / MOIS
Option virements internationaux	7,20 € / MOIS
Banque vers client	
Pack EDI Sécurisé Aller-Retour • Abonnement • Par ligne de relevés de comptes récupérés	 50 € / MOIS 0,06 €
SécurIBAN (vérification de coordonnées bancaires) • Frais de mise en place • Par demande de vérification	 30 € HT 0,70 €
Centralisation de trésorerie domestique (mise en place, abonnement compte centralisateur, abonnement compte centralisé)	NOUS CONSULTER
Abonnement Swiftnet	120 € / MOIS
Pack prélèvements SEPA Confort	12 € / MOIS
Pack prélèvements SEPA Confort +	22 € / MOIS
Solution logicielle de communication Bancaire EBICS	
EDI Advanced Mono ou multi banques	NOUS CONSULTER

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Certificat à usage communication bancaire : Ma Signature EDI[2]	NOUS CONSULTER
Certificat SWIFT 3SKey	120 €

le certificat électronique

- Pièce d'identité électronique dont le contenu est garanti par une autorité de certification.
- Le Certificat électronique s'associe notamment à des fonctions de signature électronique, de chiffrement (confidentialité d'un message), et d'authentification (contrôle d'accès).

Δ PLEINCHAMP.COM

Services Experts : (hors titulaire d'un Compte Service Agri et d'un Compte à Composer Agri)	
Généraliste	GRATUIT
Pleinchamp Pro (durée minimale d'abonnement de 12 mois) • Météo locale personnalisable • Analyses et avis d'experts des marchés Elevage • Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures • Analyses et avis d'experts Energie • Analyses et avis d'experts Azote • Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole	9,90 € HT / MOIS

Δ Indique les lignes tarifaires exonérées de frais grâce à la détention d'un CAC.

O Indique la tarification spécifique aux associations.

1 Validation des fichiers d'ordre nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKey, Moncertificat RGS, Ma signature EDI...). Hors coûts de traitement des opérations.

2 Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat Signature Premium.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

COTISATION CARTE

Carte de paiement et de retrait	Débit immédiat ou différé
Carte Mastercard Professionnel à autorisation systématique	41,40 € / AN
Carte Businesscard Mastercard de paiement à débit immédiat ou différé	57 € / AN
Carte Businesscard World Mastercard de paiement à débit immédiat ou différé	138 € / AN

Différents avantages et assurances sont attachés à votre carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur notre site Internet.

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre Conseiller.

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire[2]	0,30 € / OPÉRATION 2,30 % du montant de l'opération
Autres paiements par carte[3] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	0,30 € / OPÉRATION 2,30 % du montant de l'opération

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

Retrait d'espèces par carte en euro[1], dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)
(y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• Carte Mastercard Professionnel à autorisation systématique • Carte Businesscard Mastercard de paiement à débit immédiat ou différé • Carte Businesscard World Mastercard de paiement à débit immédiat ou différé	GRATUIT	1 € / RETRAIT à partir du 3e retrait / mois

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)

• Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire[2]	3,90 € / OPÉRATION 2,30 % du montant de l'opération

Autres retraits d'espèces par carte[3]

• Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	3,90 € / OPÉRATION 2,30 % du montant de l'opération

1 Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).
Voir exemples sur https://www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/particulier/informations/tarifs.html

3 Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

AUTRES SERVICES PAR CARTE

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception à la demande du client	9,30 €
Commande de carte en urgence	17,20 €
Réédition du code confidentiel	10,90 €
Frais de recherche sur un paiement ou un retrait carte	13,75 € HT
Opposition faite par le titulaire de la carte ou par la banque	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration, perte ou vol	GRATUIT
Frais pour déclaration à la banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	21 €
Modification des plafonds d'utilisation de la carte • En agence (à la demande du titulaire) • Par internet	 6,20 € GRATUIT

SOLUTIONS D'ENCAISSEMENT

Up2Pay Mobile[1]	
Service avec abonnement mensuel	15,50 € HT
Service avec commission à l'usage	1,75 %
Frais de mise en service : • Offre avec lecteur • Offre sans lecteur • Offre couplée avec et sans lecteur (3 smartphones)	 29 € HT 10 € HT 39 € HT
Up2Pay Restaurant[2]	
Service avec abonnement mensuel	40 € HT
Service avec commission à l'usage	1,20 % (MINIMUM 30 € / MOIS)
Location TPE ADSL	
TPE entrée de gamme	19,95 € HT / MOIS
TPE fixe avec Pinpad à insertion carte	22,65 € HT / MOIS
TPE portable radio	27,95 € HT / MOIS
Lecteur chèque	14,66 € HT / MOIS
Location TPE General Packet Radio Service (GPRS)	
GPRS Fixe avec Pinpad	31,95 € HT / MOIS
GPRS mobile radio	34,95 € HT / MOIS
Location TPE Android +	
TPE fixe avec Pinpad à insertion carte	27,40 € HT / MOIS
TPE portable ADSL	33,40 € HT / MOIS
TPE GPRS	37,40 € HT / MOIS

1 Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM (Société par Actions Simplifiée à associé unique, au capital de 7.680.270 €, dont le siège social est situé au 14 rue Louis Bleriot 35 172 Bruz Cedex, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 330 447 236).

2 Up2pay Restaurant est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé - version Up2pay Par Lien avec votre Caisse régionale, d'un contrat de location et de maintenance d'équipement électronique avec votre Caisse régionale ou AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 7.680.270 €, dont le siège social est situé au 14 rue Louis Blériot 35 172 BRUZ, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 330 447 236). Offre réservée aux professionnels restaurateurs immatriculés en France et aux associations disposant d'un numéro de SIREN. Sous réserve d'étude et acceptation définitive.

Vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE), fixe ou portable, solutions technologiques GPRS ou ADSL. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Forfait Télécom + fournitures	
Jusqu'à 100 opérations	4,49 € HT / MOIS
De 101 à 250 opérations	6,81 € HT / MOIS
De 251 à 500 opérations	12,46 € HT / MOIS
De 501 à 1000 opérations	20,37 € HT / MOIS
De 1001 à 2000 opérations	28,34 € HT / MOIS
De 2001 à 3000 opérations	43,95 € HT / MOIS
À partir de 3001 opérations, par palier de 1000 opérations	11,30 € HT / MOIS
Forfait Télécom Vente À Distance (VAD)	
Jusqu'à 100 opérations	8,07 € HT / MOIS
De 101 à 250 opérations	17,22 € HT / MOIS
De 251 à 500 opérations	34,44 € HT / MOIS
De 501 à 1000 opérations	63,06 € HT / MOIS
Autres prestations	
Installation sur site ou pré-visite (1 fois)	128,76 € HT
Intervention maintenance sur site	128,76 € HT
Option maintenance sur site	12 € HT
Ajout de logiciel privatif	5,70 € HT / LOGICIEL
TPE saisonnier : frais de mise en service	71,76€ HT
Délivrance de carte de domiciliation pour client propriétaire de TPE	20 € HT / CARTE

FORFAIT POUR LES REMETTANTS <12 000 € ANNUEL D'ENCAISSEMENT CARTE	
Cotisation	4 € HT / MOIS
Up2Pay Caisse Digitale[1]	NOUS CONSULTER

OFFRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ	
Forfait commission monétique	
• Forfait PLS Généraliste	7 € HT / MOIS
• Forfait PLS Spécialiste	25 € HT / MOIS

Pour les anciens contrats de location, veuillez consulter votre agence.

1 Up2pay Caisse Digitale fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Up2pay Caisse Digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Caisse Digitale avec AVEM.

VIREMENTS

Virements SEPA* (SCT) émis
Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement SEPA occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	4,50 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,50 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	**Internet**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	1,35 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,35 €

Virements SEPA classique et instantané remis par EDIWEB et EBICS	GRATUIT
Virements SEPA classique et instantané remis par EDIWEB et EBICS	
• Remise de liste télétransmise	GRATUIT
• Par opération télétransmise	0,20 €
• Frais de recherche d'opérations télétransmises	27 € HT

Virements non SEPA*

Opération libellée en devises ou en euro hors zone SEPA	Cf. Rubrique «Opérations à l'international»

AUTRES OPÉRATIONS SUR VIREMENTS

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA	GRATUIT
Virements SEPA et instantanés remis par EDIWEB ou EBICS	
• Remise de liste télétransmise	GRATUIT
• Par opération télétransmise	0,20 € / OPÉRATION
• Par virement instantané télétransmis	0,20 € / OPÉRATION
• Frais de recherche d'opérations télétransmises	27 € HT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	14,80 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Si l'opération est < 13,90€	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si l'opération est ≥ 13,90€	13,90 € / VIREMENT
Émission d'un virement de trésorerie	12,75 € / VIREMENT
Virement commercial à échéance	NOUS CONSULTER
SEPA Mail paiement de facture	GRATUIT
Mise à disposition de fonds en France	20 €
Frais de recherche sur paiement contesté	GRATUIT
Frais de recherche sur opérations de virements	15,50 €

* Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non Euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre. - Royaume-Uni.

PRÉLÈVEMENT SEPA[1] (SDD)[2]

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Information premier prélèvement	GRATUIT
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais pour retours impayés • Motif sans provision • Autre motif	 GRATUIT 4,50 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision[3] : • Si l'opération est < 20€ • Si l'opération est ≥ 20€	 MONTANT DE L'OPÉRATION 20 €
Demande du numéro émetteur SEPA (ICS)	78 € HT
Mise en place de l'autorisation de prélèvement et modification SDD B2B	9,70 €
Prélèvements sur listes • Prélèvement SEPA SDD remis par EDIWEB ou EBICS : remise de liste télétransmise • Prélèvement SEPA SDD remis par EDIWEB ou EBICS : par opération télétransmise • Prélèvement SEPA B2B remis par EDIWEB ou EBICS : par opération télétransmise • Suppression de l'autorisation SDD B2B • Frais de recherche d'opérations télétransmises	 GRATUIT 0,30 € / OPÉRATION 0,35 € / OPÉRATION GRATUIT 27 € HT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT

CHÈQUES

Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
Commande de chéquier	1€ à partir du 3e chéquier / ANNÉE CIVILE
Frais d'envoi de chéquier : • En recommandé avec avis de réception suite à la demande du client • En pli simple à la demande du client	 9,20 € GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ou d'un chèque visé ou certifié	14,90 €
Frais de mise à disposition chéquier hors Caisse Régionale	9,30 €
Confection de lettres-chèques (selon modèle et quantité)	SUR DEVIS
Frais d'émission d'un chèque de banque[4]	14,90 €
Frais de recherche sur chèque débité, sur remise de chèque(s)	14,25 € HT
Frais de copie de chèque externe	14,25 € HT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,15 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	35,70 €

Pour faire opposition
Contactez le 09 69 39 92 91 (appel non surtaxé)

EFFETS DE COMMERCE

Consultation des effets via Crédit Agricole En Ligne (CAEL)	GRATUIT
Remise d'effet à l'encaissement via CAEL	1 € / OPÉRATION
Remise d'effet télétransmise (EDI)	GRATUIT
Effet télétransmis	0,75 € / OPÉRATION
Effet support papier	5,30 €
Remise d'effet support papier	6,75 €
Interventions sur effets impayé, rejet pour défaut de provision ou demande de prorogation, réclamation, modification d'échéance et de montant	19,40 € / EFFET

1 Pays de la zone SEPA (cf. carte en page 65)

2 Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas

3 Le montant comprend, s'il y a lieu, la commission d'intervention et les frais de notification.

4 Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

SERVICES DE PAIEMENT À DISTANCE

Up2Pay Paiement Par Lien	
• Frais de mise en service	50 € HT
• Abonnement Offre Access	GRATUIT
• Abonnement Offre standard	10 € HT / MOIS
• Tarification du lien et commissions monétiques	NOUS CONSULTER
E-commerce de CAWL - *Encaissement sécurisé en ligne sur votre site marchand avec la solution E-Commerce de CAWL*[1]	
• Installation de logiciel avec gestion des encaissements	GRATUIT
• Offre avec abonnement	NOUS CONSULTER
• Offre sans abonnement	1,20% + 0,20€ par transaction avec minimum de 10€/mois de commission monétique

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

LE COMPTE À COMPOSER PROFESSIONNELS[2]

LE SOCLE
Exonération de tenue de compte
Exonération de commission de mouvements
Service de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne PRO RIB et Titres
Date de valeur J pour les chèques et les effets
Mise en place illimitée de prélèvements
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Pro Plus[3]
Et au choix : E-Documents, relevé de compte bimensuel, alerte solde journalier, alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Tranches de flux confié[4]	Cotisation mensuelle[4]
≤ 30 000,00 €	12 €
de 30 000,01 € à 300 000 €	21,50 €
de 300 000,01 € à 750 000 €	32,90 €
de 750 000,01 € à 1 500 000 €	45,20 €
de 1 500 000,01 € à 2 300 000 €	57,30 €
de 2 300 000,01 € à 3 000 000 €	72,40 €
> 3 000 000 €	91,50 €

LE COMPTE À COMPOSER AGRICULTEURS[2]

LE SOCLE
Exonération de tenue de compte
Exonération de commission de mouvements
Service de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne PRO RIB et Titres
Date de valeur J pour les chèques et les effets
Mise en place illimitée de prélèvements
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Agri Plus[3]
Services experts Pleinchamp[5] (taxable)
Publication illimitée de petites annonces sur Pleinchamp
Et au choix : E-Documents, relevé de compte bimensuel, alerte solde journalier, alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Tranches de flux confié[4]	Cotisation mensuelle[4]
≤ 30 000,00 €	12 €
de 30 000,01 € à 3 000 000 €	21,50 €

1 Offre E-commerce de CAWL soumise à conditions nécessitant de détenir une convention de compte avec votre Caisse Régionale et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes avec l'option Offre e-commerce de CAWL. CAWL – SA au capital de 3.500.000€, située Tour Voltaire - 1, place des degrés - CS 81162 - 92059 Paris La Défense Cedex - France, 954 023 826 RCS Nanterre

2 Les produits composants les Comptes à Composer Professionels / Agriculteurs peuvent être vendus séparément. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

3 Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53 rue la Boétie 75008 Paris.

4 Tarification non soumise à TVA. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation automatique à la date anniversaire du contrat.

5 Experts Pleinchamp est un service proposé par la SAS Pleinchamp, Société par Actions Simplifiée au capitale de 2 632 080 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.

OFFRE EKO PRO[1] (SERVICES INCLUS)

• Frais de tenue de compte actif • Commission de mouvements[2] • E-relevé ou relevé de compte (mensuel) • Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Rib) • Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma banque) • Carte Mastercard Eko Pro à autorisation systématique et à débit immédiat	8 €/MOIS

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION POUR LES PROFESSIONNELS ET AGRICULTEURS

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

Commission d'intervention[3] • Plafond par opération (plafond journalier d'une seule commission) • Plafond mensuel	 9 € 180 €
○ **Commission d'intervention Associations**	GRATUIT

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	GRATUIT
Échelle d'intérêts	GRATUIT
Frais par saisie attribution ou conservatoire	NOUS CONSULTER
Frais par saisie attribution ou conservatoire VAINE	43,52 €
Frais par aisie administrative à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au trésor public avec un plafond de 87,04 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Lettre de mise en demeure ou clôture compte débiteur	GRATUIT
Lettre Découvert Non Confirmé (DNC) **en dépassement**	GRATUIT
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable au rejet de chèque	15,30 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France)**, par chèque impayé**[4] • D'un montant ≤ 50 € • D'un Montant > 50 €	 30 € 50 €

○ Indique la tarification spécifique aux associations.

1 Tous les produits, services et opérations non listés ci-contre sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko Pro. En cas de résiliation de l'offre Eko Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-contre non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation. Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller. Tarification non soumise à TVA.

2 Commission incluse dans la cotisation Eko Pro jusqu'à 10 000€ de mouvements débiteurs cumulés trimestriels sur le compte professionnel. Au-delà, la facturation est proportionnelle de 0,10%. Commission prélevée mensuellement, s'il y a lieu. (cf page 42).

3 Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

4 Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

FINANCEMENTS BANCAIRES

CRÉDITS

Professionnels

Lignes de trésorerie, Court Terme	
Frais de dossier • Minimum	1 % DU MONTANT 95 €
Commission d'engagement (taux annuel)	1 % DE L'OUVERTURE DU CRÉDIT
Frais de réexamen annuel d'une ligne de trésorerie	95 €
Solution de trésorerie : CASH IN TIME / EUROFACTOR PRO [1]	NOUS CONSULTER

Crédit d'Investissement, Moyen Long Terme	
Frais de dossier crédit moyen-long terme • Prêt < 200 000 € • Prêt de 200 000 € à 500 000 € • Prêt > 500 000 €	1 % DU MONTANT MINI 130 € MINI 200 € MINI 525 €

Pour plus d'informations, reportez-vous au glossaire figurant sur notre vitrine Internet , dans la rubrique «relation Banque-Client»

Crédit spécifique	
Frais de dossier Prêt Express Pro • Moyen Terme + Court Terme Trésorerie • Court Terme TVA	 50 € GRATUIT
Frais de dossier Crédit-Bail	NOUS CONSULTER
Commission annuelle de cautionnement bancaire • Minimum	DE 1% A 3 % 53,30 €

Agriculteurs

Lignes de trésorerie, Court Terme	
Frais de dossier • Minimum	1 % DU MONTANT 95 €
Commission d'engagement (taux annuel)	1 % DE L'OUVERTURE DU CRÉDIT
Frais de dossier Court Terme TVA Agilor	GRATUIT
Frais de réexamen annuel d'une ligne de trésorerie	95 €
Solution de trésorerie : CASH IN TIME / EUROFACTOR PRO	NOUS CONSULTER
Crédit Court Terme Cultures	95 €

Crédit d'investissement, Moyen et Long Terme	
Frais de dossier • Prêt < 200 000 € • Prêt de 200 000 € à 500 000 € • Prêt > 500 000 €	1 % DU MONTANT MINIMUM 130 € MINIMUM 200 € MINIMUM 525 €
Frais d'étude crédit Agilor • Prêt ≤ 20 000 € • Prêt > 20 000 € à 100 000 € • Prêt > 100 000 €	 110 € 195 € 250 €
Frais de dossier prêt Agilor pneumatiques	100 €
Agil'Appro • Prêt ≤ 50 000 € • Prêt > 50 000 €	 95 € 135 €

1 Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Crédit spécifique	
Frais de dossier crédit Court Terme, Moyen-Long Terme : 1ère année Jeune Agriculteur	GRATUIT
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro • Moyen Terme + Court Terme Trésorerie • Court Terme TVA	 50 € GRATUIT
Frais de dossier prêt CUMA CT-MT-LT • Minimum	0,75% 100 €
Commission annuelle de cautionnement bancaire • Minimum	DE 1 % A 3 % 55,40 €

Entreprises

Lignes de trésorerie, Court Terme	
Frais de dossier • Minimum	1 % DU MONTANT 125 €
Commission d'engagement ou de confirmation d'ouverture de crédit	0,50 %
Frais de réexamen annuel de crédit Court Terme • Minimum • Maximum	0,15 % 200 € 600 €
Crédit d'Investissement, Moyen Long Terme	
Frais de dossier crédit moyen-long terme • Minimum	1 % DU MONTANT 500 €
Crédit spécifique	
Commission de non utilisation d'Ouverture de Crédit Confirmée • Minimum	% SELON DOSSIER 0,20 %
Crédit en pool • Commission de participation • Commission d'arrangeur • Commission de teneur de plume	 NOUS CONSULTER NOUS CONSULTER NOUS CONSULTER
Cautionnements bancaires	
Service E-Cautions (offre digitale)	
Frais de mise à disposition du service E-Cautions	102 €
Abonnement au portail E-Cautions	GRATUIT
Commission annuelle cautionnement bancaire E-Cautions • Minimum	DE 1 % À 3 % 30 €
Mise en place d'un acte de cautionnement E-Cautions	GRATUIT
Mainlevée totale cautionnement E-Cautions (si manuel)	10 € / ACTE
Hors E-Cautions (offre papier)	
Commission annuelle de cautionnement bancaire hors E-Cautions • Minimum	DE 1 % À 3 % 40 €
Mise en place d'un acte de cautionnement hors E-Cautions	20 € / ACTE
Mainlevée totale cautionnement hors E-Cautions (si manuel)	15 € / ACTE

DAILLY ET BILLET FINANCIER

Frais de convention Dailly	46,30 €
Remise Dailly (+ par ligne de créance cédée papier > 1 €)	7 €
Frais d'impayé Dailly	21,30 €
Autres incidents Dailly (réclamation, prorogation, modification)	17,40 €
Commission par notification Dailly	21,50 €
Frais de remise de billet financier	1,25 €
Frais de clôture de billet financier	15,75 €
Frais d'appel d'échéance par tirage billet financier	5,20 €

ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

NOUS CONSULTER

CRÉANCES SERVICES

NOUS CONSULTER

GARANTIES

Acte hypothécaire	61,40 €
Mainlevée d'hypothèque	215,30 €
Opposition sur vente chez le notaire	92,70 €
Gage sur véhicule pour les professionnels et agriculteurs	188 €
Gage sur véhicule pour les entreprises	217 €
Mainlevée sur gage sur les véhicules pour les entreprises (par véhicule)	52 €
Warrant	56,90 €
Frais du greffe du Tribunal de commerce en sus : • pour les sommes privilégiées < 20 800 € • pour les sommes privilégiées ≥ 20 800 €	 19,90 € 84,10 €
Nantissement fond de commerce	473,60 €
Mainlevée nantissement fond de commerce	236,80 €
Gage de meubles corporels	473,60 €
Mainlevée gage de meubles corporels	236,80 €
Nantissement de PEP's / DAT / Comptes-titres et PEA	188 €
Nantissement de contrat d'assurance Prédica	188 €
Nantissement de contrat d'assurance à la concurrence	473,60 €
Nantissement de parts sociales commerciales	473,60 €
Nantissement de parts sociales de sociétés civiles	473,60 €
Nantissement d'actions de Sociétés Anonymes	473,60 €
Mainlevée nantissement d'actions ou de parts sociales	236,80 €
Gage de compte d'instruments financiers	473,60 € €
Garanties prises pour compte commun (pool) par le CA Anjou Maine	165 € / COMPTE SUIVEUR
Blocage de compte courant d'associés (entreprises)	44 €
Garantie Engagement Livraison	23,20 €

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AU CRÉDIT

Réédition du tableau d'amortissement	18,30 € HT
Attestations diverses liées au prêt	17,40 € HT
Mise en place et renouvellement d'une caution	GRATUIT
Frais de recherche de dossier de crédit	13,01 € HT
Frais d'appel échéance pour les prêts non mensuels	5,15 €
Modification sur prêt en cours (compte à débiter, date de prélèvement, durée, garanties, périodicité, plafond de crédit)	51,13€ HT
Changement d'objet : 1% du capital restant dû • Minimum • Maximum	 900 € 2 000 €
Frais de transfert de prêt : 1% du montant transféré • Minimum • Maximum	 900 € 2 000 €
Frais d'avenant simple	51,21 € HT
Frais d'avenant complexe	152,50 € HT

Décompte de remboursement de prêt	23,25 € HT
Frais de réaménagement autres prêts habitat	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ (MINI 900 € ET MAXI 2 000 €)
Indemnités de remboursement anticipé	SELON LES CONDITIONS PRÉVUES DANS LE CONTRAT
Prélèvement externe sur échéance de prêt (1 fois par prêt)	51,21 € HT
Indemnités financières, de gestion, de recouvrement judiciaire	SELON LE PRÊT REALISÉ
Lettre simple intérêts débiteurs	GRATUIT
Frais d'échéance impayée	GRATUIT
Mise en place d'un plan d'apurement	SELON LE PLAN

ÉPARGNE, TITRES ET PLACEMENTS FINANCIERS

GESTION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE

Mandat de gestion pour les Agriculteurs et les Professionnels	23,33 € HT / MOIS + 5 % SUR LA PLUS-VALUE
Mandat de gestion pour les Associations	GRATUIT
Mandat de gestion pour les Entreprises	40,83 € HT / MOIS + 5 % SUR LA PLUS-VALUE
Compte géré notaire Dépôt à Vue	5 % SUR LA PLUS-VALUE

PLACEMENTS FINANCIERS

Opérations diverses sur titres	
Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA (Plan d'Épargne en Actions)	GRATUIT
Transfert de compte-titres vers une autre banque	129,16 € HT
Titres au nominatif pur (gestion directe par l'émetteur)	129,16 € HT
Mainlevée et opposition sur titres	37,50 € HT
Frais de recherche titres simples	12,92 € HT / ANNÉE DE RECHERCHE
Frais de recherche titres complexes ou supérieurs à 10 ans	27 € HT / ANNÉE DE RECHERCHE
Gestion Conseillée sur OPCVM	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée sur titres vifs	NOUS CONSULTER
Etude Patrimoniale	GRATUIT
Service Pôle Bourse	9,90 € HT / MOIS
Récupération d'impôts étrangers	46,66 € HT + FRAIS DE L' INTERMÉDIAIRE

LES DROITS DE GARDE

Forfait annuel par compte-titres	16,66 € HT POUR LES PORTEFEUILLES ≤ 1 000 € 29,16 € HT POUR LES PORTEFEUILLES > 1 000 €		
	Valeurs CA	Valeurs Or Métaux Précieux	Autres valeurs
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,20 %	0,82 %	0,30 %
Valeurs en dépôt chez un broker étranger			41,42 € HT / LIGNE
Titres au nominatif sauf actions Crédit Agricole S.A./CCA et parts sociales			33,33 € HT / LIGNE
Montant maximum facturé par Compte-titres et/ou PEA (frais de tenue de compte + commission proportionnelle)			229,16 € HT

ÉPARGNE SALARIALE

Plan Épargne Inter-Entreprises et/ou Plan d'Épargne Retraite Collectif Inter-Entreprises	
• Frais annuels de tenue de compte PEI ou PERCOLI	199 € + 2% de droits d'entrée
• Frais annuels de tenue de compte PEI+PERCOLI	199 € HT
• Frais par salarié supplémentaire	8 € HT
• Frais de transfert collectif sortant concurrence	400 € HT
• Frais de transfert individuel sortant concurrence	45 € HT
Plan Épargne Salariale Retraite Convergence (PEI + PERCOI)	199 € + 2% de droits d'entrée
• Frais annuels de tenue de compte	
• Frais à partir du 11e salarié	8 € HT

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

BILLETS EN DEVISES

Achat ou vente de billets en devises	3,10 %
• Minimum	5,20 €
• Maximum	25 €

VIREMENTS À L'INTERNATIONAL

Virements SEPA[1] : opérations en euro	Cf. Rubrique « Moyens et opérations de paiement et d'encaissement »
Virement international émis	0,10 %
• Minimum	21 €
Virement international émis par EDIWEB ou EBICS	0,08 %
• Minimum	16,80 €
Frais de mise en place d'un virement permanent sur l'étranger	9 €
• À chaque exécution de virement, perception des frais de virement international émis	
Copie message SWIFT	3,10 €
Supplément virement en valeur compensée	5,10 €
Avis d'opération	GRATUIT
Demande d'avis de sort	10,50 €
Virement international reçu	18 €
pour un virement < 70 €	GRATUIT
Frais de mise en conformité d'un virement reçu	FORFAIT DE 5,10 €
Frais de non-exécution de virement permanent sur l'étranger pour défaut de provision	14 €
Frais OUR (à la charge du donneur d'ordre)	26,30 €

CHÈQUES À L'INTERNATIONAL

Encaissement d'un chèque tiré sur une banque étrangère en euro ou devises, Chèque Sauf Bonne Fin (SBF) **ou Crédit Après Encaissement** (CAE)	0,10 %
• Minimum	26 €
• Maximum	119 €
Frais de chèque remis impayé	40 €
Émission d'un chèque vers une banque étrangère	0,10 % DU MONTANT MINIMUM 22 €
Frais de coursier à l'international	37 €
Emission d'un chèque de banque en devises	15 €
Demande d'avis de sort	11 €

1 Pays de la zone SEPA, voir carte page 65

EFFETS À L'INTERNATIONAL

Commission de règlement d'effet à la charge du débiteur (import)[1] • Minimum • Maximum	0,15 % 22 € 110 €
Commission de règlement de remise documentaire à la charge du débiteur (import)[1] • Minimum • Maximum	0,20 % 48 € 238 €
Commission d'encaissement d'effet (export)[1] • Minimum • Maximum	0,15 % 22 € 110 €
Commission d'encaissement de remise documentaire (export)[1] • Minimum • Maximum	0,20 % 52 € 234 €
Frais de coursier[1]	37 €
Commission de prorogation, d'avis de sort, d'acceptation, impayé ou paiement partiel[1]	38,20 €

[1]Ajout d'une commission de change

CRÉDIT DOCUMENTAIRE

À l'import

Commission d'ouverture • Minimum	1 % PAR AN 124 €
Frais de messagerie SWIFT à l'ouverture	60 €
Commission de modification	108 €
Commission de levée des documents • Minimum	0,13 % 110 €
Commission pour absence de documents • Minimum	0,04 % 88 €
Messagerie (récupération des frais relatifs à l'opération)	NOUS CONSULTER
Frais envoi documents au transitaire	15,30 €
Frais de coursier à l'international	37 €
Frais de pré-étude de projets (si dossier non finalisé)	90 €
Frais d'étude de documents irréguliers	162 €
Aval de traite • Commission d'engagement • Minimum • Frais de dossier	 DE 1 % À 3 % 120 € 31 €

À l'export

Commission de notification • Minimum	0,10 % 120 €
Commission de confirmation par trimestre indivisible	NOUS CONSULTER
Commission d'examen ou de levée de documents • Minimum	0,15 % 160 €
Modification de crédit non échu	FORFAIT DE 110 €
Commission de présentation de documents irréguliers	FORFAIT DE 87 €
Commission de transfert de crédit • Minimum	0,15 % 266 €
Commission de négociation • Minimum	0,15 % 159 € + INTÉRÊTS
Messagerie (récupération des frais relatifs à l'opération)	NOUS CONSULTER
Frais de pré-étude de projets (si dossier non finalisé)	90 €
Frais envoi documents au transitaire	15,30 €
Frais de coursier à l'international	37 €

CHANGE

Commission de change sur devises, applicable sur toutes les opérations en devises sur compte en euro • Minimum	0,10 % 18,20 €
Tirage Flexigain	17,30 €
Portail Change	GRATUIT
Frais de dossier : options, opérations à terme, Flexigain, Flexiterm, DAT et avances en devises	45,90 €
Devise et chèques de voyage - Billets de banque - Achat ou vente en autres devises	3,10% avec un minimum de 5.20€ et un maximum de 25€

SERVICES ANNEXES

Suivi et gestion	
Forfaiting	43,35 €
CA e-trade : portail de gestion des opérations de Trade	GRATUIT
Accompagnement des entreprises à l'international • Mission Euro Challenge • Sourcing International • Domiciliation commerciale et gestion de filiale • Assistance commerciale et ouverture de compte	NOUS CONSULTER
Frais de recherche • France • Hors France	 10,20 € 20,40 €
Cession bancaire	15,50 €
Messagerie SWIFT • Minimum	SELON TYPE D'OPÉRATION 15,50 €
Dépôt à terme et financement en devises • Frais de dossier pour la mise en place d'un dépôt à terme • Financement d'un prêt en devises	 45,90 € NOUS CONSULTER
Frais de gestion de compte inactif pour les comptes en devises	30 €
Tenue de compte en devises	33,30 €/MOIS
Domiciliation commerciale et gestion de filiales	11,02 €

GARANTIES BANCAIRES

Cautions et garanties émises	
Commission d'engagement (prorata temporis) • Minimum	DE 1,2 % À 3 % 120 €
Frais d'établissement d'acte simple	104 €
Frais d'établissement d'acte complexe	156 €
Avenant ou modification	78 €
Blocage de fonds	NOUS CONSULTER
Mise en jeu	81 €

Cautions et garanties reçues	
Commission notification • Minimum	0,10 % 120 €
Commission de mise en jeu de la garantie	81 €
Commission de modification	78 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES DES MOYENS DE PAIEMENT

SécuriCOMPTE Pro[1] (plus commercialisé)	82,30 € / AN
Δ SécuriCOMPTE Pro Plus[1]	36 € / AN
SécuriHELP Pro[1]	12 € / AN
O SécuriCOMPTE Association[1] (plus commercialisé)	41,15 € / AN
SécuriCOMPTE Agri[1] (plus commercialisé)	95,90 € / AN
Δ SécuriCOMPTE Agri Plus[1]	48 € / AN
SécuriHELP Agri[1]	12 € / AN

Tarifs annuels avec un prélèvement mensuel

ASSURANCES POUR VOS BIENS

Assurez vos bâtiments, matériels, véhicules... Nos spécialistes établiront un devis sur mesure après la visite de votre entreprise ou de votre exploitation.

NOUS CONSULTER

ASSURANCES POUR VOUS, VOS PROCHES ET/OU VOS ASSOCIÉS

Selon vos besoins, des formules avec des garanties performantes : complémentaire santé, arrêt de travail, transmission de capital en cas de décès, couverture des risques liés à la vie privée...

NOUS CONSULTER

SUCCESSION

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025 [2]

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier[3]	Succession complexe[4]	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 €

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**
Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

1 Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53 rue la Boétie 75008 Paris.

2 Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

3 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

4 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

AUTRES

DATES DE VALEUR

ESPÈCES

Versement d'espèces	JOA
Retrait d'espèces	J

VIREMENTS ÉMIS

Virement interne	J
Virement interne par Crédit Agricole En Ligne	J
Virement externe permanent (post 11h : J+1)	J
Virement externe par Crédit Agricole En Ligne (post 11h : J+1)	J
Virement de trésorerie	JO

VIREMENTS REÇUS

Virement interne	J
Virement interbancaire	J
Virement de trésorerie	JO
Remise carte commerçant	JC+1

PRÉLÈVEMENTS

Avis de prélèvement impayé	J
Paiement d'avis de prélèvement	JO
Remise d'avis de prélèvement SEPA	E

EFFETS

Effet remis à l'encaissement (si respect, délai de présentation E-6 JO)	EO
Effet remis à l'escompte (mini 10 JC d'agios, au-delà nombre de jour d'agios + 2J)	
• Effet domicilié présenté à l'échéance	EO
• Effet domicilié présenté au-delà de l'échéance	Jour de règlement JO

CHÈQUES

Remise de chèque	J+ 1JC
Chèque tiré	J
Chèque de banque	J

Date d'Échéance	E
Jour de Retrait au Guichet	J
Jour Ouvré	JO
Jour Ouvré de l'Agence	JOA
Échéance Ouvrée	EO
Jour Calendaire	JC

NUMÉROS UTILES

Agence Multimédia N°Cristal 09 69 396 396
APPEL NON SURTAXE

Un conseiller vous répond :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.

Agence Assurances en Ligne N°Cristal 09 69 396 399
APPEL NON SURTAXE

Pour modifier votre contrat d'assurances Pacifica, obtenir des renseignements ou vous assurer :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.

Filvert N°Cristal 09 69 366 366
APPEL NON SURTAXE

Pour connaître votre situation de compte.

Fil Bourse N°Cristal 09 69 396 366
APPEL NON SURTAXE

Pour vos opérations de Bourse :
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 15h.
Service assuré les jours fériés si les marchés sont ouverts.

SOS Carte N°Cristal 09 69 39 92 91
APPEL NON SURTAXE

Pour faire opposition sur votre carte bancaire ou votre chéquier (perte ou vol*).
Ce service est disponible 7j/7 et 24h/24.
**Faites une déclaration auprès des services de police et confirmez votre opposition auprès de votre agence Crédit Agricole.*

Espaces ENTREPRISES

- **ANGERS**
  77 bd Pierre de Coubertin - BP 20426 - 49004 ANGERS Cedex 01
  Tél. 02 41 47 86 70 - E-mail : entreprises.angers@ca-anjou-maine.fr
- **LAVAL**
  18 bd Lucien Daniel - 53091 LAVAL Cedex 9
  Tél. 02 43 68 47 52 - E-mail : entreprises.laval@ca-anjou-maine.fr
- **CHOLET**
  La Créathèque - 30 rue du Carteron - 49300 CHOLET
  Tél. 02 41 75 25 90 - E-mail : entreprises.cholet@ca-anjou-maine.fr
- **LE MANS**
  7 avenue Georges Auric - 72000 LE MANS
  Tél. 02 43 76 35 45 - E-mail : entreprises.lemans@ca-anjou-maine.fr

---

Nous sommes à votre écoute

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 18h00
Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h50
Sur Internet : **www.ca-anjou-maine.fr/entreprise**

Centre d'Affaires Internationales des Pays de la Loire et de la Normandie

52 bd Pierre de Coubertin - BP 20426 - 49004 ANGERS Cedex 01
Tél. 02 41 47 86 61 - E-mail : affaires.internationales@ca-anjou-maine.fr

GLOSSAIRE

A

ADE ..... Assurance Des Emprunteurs

C

CA..... Crédit Agricole
CAEL..... Crédit Agricole En Ligne
CCA ..... Certificat Coopératif d'Associés
CEL ..... Compte Épargne Logement
CSCA ..... Compte-Service Crédit Agricole
CSL ..... Compte Sur Livret
CT ..... Court Terme
CUMA..... Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

D

DAB ..... Distributeur Automatique de Billets
DAILLY ..... Mécanisme spécial de cession de créances professionnelles au profit de banques permettant d'obtenir de sa banque le paiement, partiel ou total, d'un ou plusieurs marchés passés à un client
DAT..... Dépôt à Terme
DEA ..... Compte Dépôts Épargne en Actions

E

EBICS..... Échange Télématique Banque Client (échange de fichiers via Internet)
EDI..... Échanges de Données Informatisés
EDIWEB..... Échanges de Données Informatisés sur Internet

G

GPRS ..... General Packet Radio Service

I

IBAN..... International Bank Account Number (normalisation des numéros de compte dans le trafic international des paiements)

L

LCR/BOR....Lettre de Change Relevé/Billet à Ordre
LEP .....Livret Épargne Populaire
LJM .....Livret Jeune Mozaïc
LT..... Long Terme

M

MT ..... Moyen Terme

O

OPC .....Organismes de Placement Collectif

P

PEA..... Plan d'Épargne en Actions
PEL ..... Plan d'Épargne Logement
PEP ..... Plan d'Épargne Populaire

R

RIB..... Relevé d'Identité Bancaire

S

SDD ..... SEPA Direct Debit
SMS ..... Short Message Service
SRD .....Système de Règlement Différé
SWIFT.. Réseau interbancaire offrant un ensemble de services diversifiés (transferts de compte à compte, opérations sur devises ou sur titres, recouvrements...).

T

TPE ..... Terminal de Paiement Électronique

V

VAD .....Vente à Distance

GLOSSAIRE DES SERVICES LES PLUS REPRÉSENTATIFS RATTACHÉS À UN COMPTE DE PAIEMENT

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte
L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de
paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES

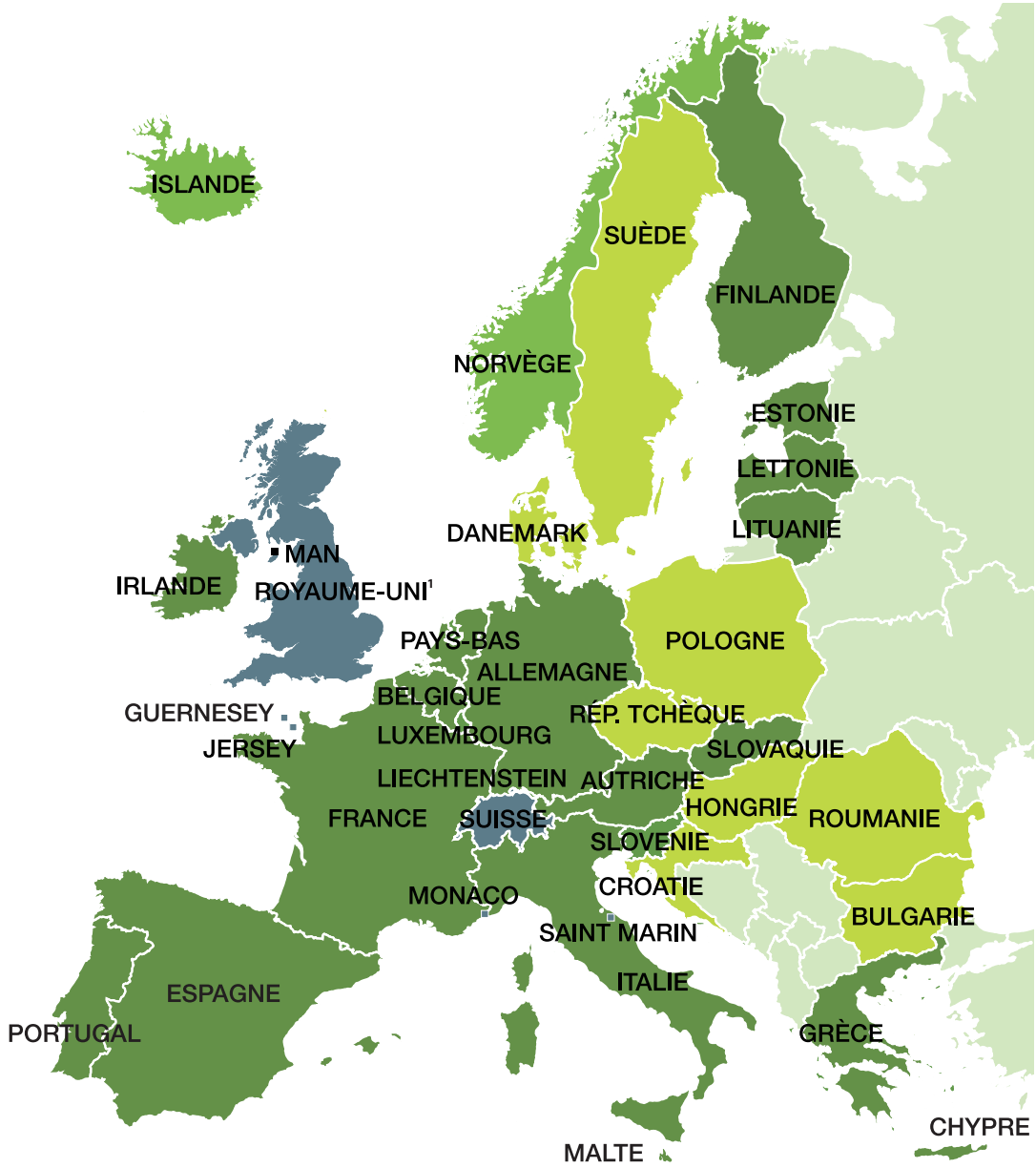

- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone Euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 1er mars 2019.

RÉSOUDRE UN LITIGE

EN PREMIER RECOURS AMIABLE : VOTRE AGENCE ET LE SERVICE QUALITÉ CLIENTS

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le Service Qualité Clients. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre Service Qualité Clients. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre Service Qualité Clients, vous pouvez écrire :
• par courrier au Service Qualité Clients Crédit Agricole, 77 Avenue Olivier MESSIAEN 72083 Le Mans,
• par e-mail : eservicequaliteclient@ca-anjou-maine.fr

Votre agence ou le Service Qualité Clients accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation.
Votre agence ou le Service Qualité Clients apporte une réponse à votre réclamation écrite dans **un délai de 2 mois** au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

LES CAS PARTICULIERS :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
• Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
• Concernant les contrats assurés par Prédica : Predica – Service Clients 75724 Paris Cedex 15
• Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA – Service Clients - 53 rue La Boétie, 75008 Paris

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans **un délai de 2 mois**.

EN DERNIER RECOURS AMIABLE : LE MÉDIATEUR

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.
Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :
- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :
- soit par voie électronique : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- soit par mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- soit par voie postale : Monsieur Xavier DE KERGOMMEAUX, Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : http://www.amf-france.org)

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediationassurance.org.

Ces tarifs sont également disponibles sur notre site Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Document informatif à vocation non-publicitaire - 01/2026

Etablissement de crédit de droit français :
- Agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09) sous le numéro 17906
- Contrôlé par Crédit Agricole S.A : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex
- Contrôlé par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- Contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social : 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 414 993 998 RCS Le Mans. Crédit photo: Getty Images

Identifiant unique CITEO : FR234340_01BYYR. N° individuel d'identification à la TVA : FR 04 41 499 3 99 8.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

PARTICULIERS

ADDENDUM
À partir du 29/04/2026

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du 29 avril 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/03/2026. il comprend les modifications liées à la commercialisation de la nouvelle offre EKO à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'offre EKO actuelle (Eko by CA) à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige.

ANJOU MAINE

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

COTISATION CARTE

Carte de paiement et de retrait	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
• L'Autre Carte ▲●	18 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Mastercard à autorisation systématique	34,20 €/AN	
• Eko Mastercard	36 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
• Mastercard Standard ou Visa Classic	46,85 €/AN	46,85 €/AN
• Gold Mastercard ou Visa Premier	143 €/AN	143 €/AN
• Gold Mastercard à empreinte biométrique		168 €/AN
• World Elite Mastercard ou Visa Infinite		344 €/AN
• World Elite Mastercard à empreinte biométrique		371 €/AN

Carte de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	24 €/AN	

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable (carte de paiement internationale)	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin[1]	46,80 €/AN	46,80 €/AN
Gold Mastercard Cartwin[1]	143 €/AN	143 €/AN

Carte de retrait	
Carte Libre Service Bancaire[2]	GRATUIT

Cartes qui ne sont plus commercialisées	
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis[3]	21 €/AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	46,85 €/AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) : Mastercard Gold ou Visa Premier Grand Voyageur	6 €/MOIS
Mastercard Eko by CA	38,80 €/AN

[1] Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.
Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

[2] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse régionale.

[3] La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Le logo indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Cartes / Cotisations
Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sont exclues les cartes Prélude, Droit au Compte, l'Autre Carte, la LSB Passerelle et les cartes Mozaïc), réduction de 50% chaque année sur la cotisation de la carte la moins chère pour les plus de 30 ans.

Bonus cotisation
0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Seules les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite souscrites avant le 01/10/2021 sont éligibles au Bonus Cotisation.

Cartes Jeunes - *Cf. Rubrique « Offres pour les Jeunes »*
Les 18-30 ans bénéficient d'une remise tarifaire sur la cotisation de leur carte bancaire.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

OFFRE PRESTIGE

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	32 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[1] : 12/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

OFFRE PRESTIGE (suite)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	32 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro[2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro[2] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE[1]	
En euro[2] ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[3]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
• **Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info** • **Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de** www.merci-pourlinfo.fr • **Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique** (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
MON SÉCURICOFFRE +	
50 Go	

OFFRE PREMIUM

GESTION DU COMPTE	16 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[4] : 3/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230)
[3] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[4] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

OFFRE PREMIUM (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	16 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [1]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE [2]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro [3] **dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement**	
Retrait d'espèces en euro [3] **ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement**	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE [2]	
En euro [3] **dans un pays de l'EEE**	
En devises dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium [4]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
• **Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info** • **Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de** www.mercipourlinfo.fr • **Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an)** dont ses guides pratiques en version numérique	
MON SÉCURICOFFRE +	
5 Go	

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.
[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[3] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230)
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

OFFRE ESSENTIEL

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	10 €/MOIS DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention[1] : 1/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

OFFRE ESSENTIEL (suite)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE [1]	10 €/MOIS DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro[2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro[2] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Pour les clients de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE [1]	
En euro[2] dans un pays de l'EEE	
Pour les clients de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus[3]	
MERCI POUR L'INFO	
• **Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info** : 2 demandes/an • **Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de** www.mercipourlinfo.fr • **Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an)** dont ses guides pratiques en version numérique	
MON SÉCURICOFFRE +	
5 Go	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230)
[3] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

NOUVELLE OFFRE EKO (offre commercialisée à partir du 29/04/2026 - Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
PAIEMENT PAR CARTE [1]	
En euro[2] dans un pays de l'EEE	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT AVEC LA CARTE DE DÉBIT PHYSIQUE EN OPTION	
Fourniture d'une carte de débit « Eko Mastercard » (carte de paiement à autorisation systématique)	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros[2] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	
Retraits d'espèces en euro[2] dans la zone euro ET en euros[2] ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1€/RETRAIT à partir du 4e retrait/mois
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN (EN OPTION)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus[3]	EN OPTION : 1€/MOIS

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

ANCIENNE OFFRE EKO
(Eko by CA offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	2 €/MOIS
Tenue de compte	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230).
[3] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

ANCIENNE OFFRE EKO (suite)
(Eko by CA offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	2 €/MOIS
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE [1]	
Retrait d'espèces en euro[2] à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro[2] dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert :

le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision et frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230).

LE TRI + FACILE PAPIER BAC DE TRI

Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet : credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social : 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 414 993 998 RCS Le Mans - Identifiant unique CITEO : FR234340_01BYYR N° individuel d'identification à la TVA : FR 04 41 499 3 99 8

REGL001 - ADDENDUM • 04/2026 - Extrait des principaux tarifs.

PARTICULIERS

ADDENDUM
À partir du 25/06/2026

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du 25 juin 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/03/2026 Il comprend les modifications liées à l'exonération des frais à l'étranger de toute la gamme Ma Banque Au Quotidien, EKO, Essentiel, Premium, Prestige.

ANJOU MAINE

OFFRE PRESTIGE

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	32 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale[3]	
PAIEMENT PAR CARTE[4]	
Paiement par carte en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.merci-pourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
MON SÉCURICOFFRE +	
50 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

OFFRE PREMIUM

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE[1]	16 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale[3]	
PAIEMENT PAR CARTE[4]	
Paiement par carte en euro ou en devise [2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
• **Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info** • **Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de** www.mercipourlinfo.fr • **Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an)** dont ses guides pratiques en version numérique	
MON SÉCURICOFFRE +	
5 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

OFFRE ESSENTIEL (suite)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE [1]	10 €/MOIS DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale[3]	
PAIEMENT PAR CARTE [1]	
Paiement par carte en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus[4]	
MERCI POUR L'INFO	
• **Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info** : 2 demandes/an • **Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de** www.mercipourlinfo.fr • **Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an)** dont ses guides pratiques en version numérique	
MON SÉCURICOFFRE +	
5 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

OFFRE EKO (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026 Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/06/2026)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
PAIEMENT AVEC LA CARTE VIRTUELLE ET LA CARTE PHYSIQUE EN OPTION	
Paiement par carte en euro ou en devise[1], dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
RETRAIT AVEC LA CARTE PHYSIQUE EN OPTION	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises[1], en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/RETRAIT à partir du 4e retrait/mois
Retrait d'espèces en devises[1] dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN (EN OPTION)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

[1] Hors frais de conversion monétaire.

Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet : credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social : 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 414 993 998 RCS Le Mans - Identifiant unique CITEO : FR234340_01BYYR N° individuel d'identification à la TVA : FR 04 41 499 3 99 8

08/2026 - Extrait des principaux tarifs.